Traduction des inscriptions du Rocher du Caro

Sujet	Réponse au concours lancé par la mairie de Plougastel-Daoulas		
Auteur	Emmanuel ITIE	Emmanuel ITIE Date 02/06/2019	

A mon grand-père maternel, Jacques Le Goffic, né le 2 juin 1925, originaire de Vieux-Marché dans les Côtes d'Armor, bretonnant ;

Apparenté à Charles Le Goffic, né le 14 juillet 1863 à Lannion, poète, romancier et critique littéraire, sociétaire de l'Académie Française en 1930, et grand défenseur de la langue bretonne.

Croissy-sur-Seine, le 2 juin 2019.

Table des matières

1	Intro	oduction	4
	1.1	Objet	4
	1.2	Eléments de contexte et sources externes	4
	1.3	Formalisme et notation employés : la translittération pour méthode d'analyse	5
2	Etuc	le de la structure du support et des inscriptions	7
	2.1	Structure des supports	7
	2.2	Dénombrement des textes	8
	2.3	Les relevés publiés en 1984 et 2019 : les sources S1 et S2	10
3	Trad	uctions	11
	3.1	Le texte [b1]	11
	3.2	Le texte [d1]	13
	3.3	Le texte [a1]	14
	3.3.2	L Ligne 1	14
	3.3.2	2 Ligne 2	15
	3.3.3	B Ligne 3	17
	3.3.4	1 Lignes 4-5	19
	3.3.5	Fin de la ligne 5	21
	3.3.6	5 Ligne 6	22
	3.3.7	7 Le texte [a1] : Synthèse des lignes 1 à 6	25
	3.4	Le texte [a2]	26
	3.4.2	L Ligne 1	26
	3.4.2	2 Ligne 2	30
	3.4.3	3 Ligne 3	35
	3.4.4	1 Ligne 4	37
	3.4.5	5 Ligne 5	39
	3.4.6	Le texte [a2] : Synthèse des ligne 1 à 5	40
	3.5	Le texte [c1]	41
	3.5.2	L Ligne 1	41
	3.5.2	2 Ligne 2	43
	3.5.3	3 Ligne 3	45
	3.6	Le texte [c2] rapproché du texte [d1] : la suite de [c1]	
	3.6.2	L Ligne 2 de [c2] ou ligne 4 de [c1]	49

	3.6.2	Ligne 5	51
	3.6.3	Ligne 6	52
	3.6.4	Ligne 7	53
	3.6.5	Ligne 8	54
	3.6.6	Les textes [c1], [c2] et [d1] – Synthèse des lignes 1 à 8	55
	3.7 L	e texte [e1]	58
4	Annex	(es	61
	4.1 E	tat des lieux des mortes eaux à Brest entre 1785 et 1789	61
		Coefficients des marées à Brest en 1787	

1 Introduction

1.1 Objet

Le présent document constitue la réponse au concours lancé par la Mairie de Plougastel-Daoulas au printemps 2019 et qui consiste à traduire une inscription gravée sur le Rocher du Caro.

L'auteur de la présente réponse est Emmanuel Itié, résidant au 19bis Avenue Carnot à Croissy-sur-Seine. Celle-ci a été réalisée sur la base des documents fournis par Mme Véronique Martin, chargée de mission des activités touristiques de la Mairie, en date du 27/05/2019 par voie électronique.

1.2 Eléments de contexte et sources externes

Il est d'ores et déjà précisé que le texte de l'inscription est du breton, quelques éléments de datation indiquant qu'il remonterait au 18ème siècle. Cette mention est versée au dossier en page 5 par un extrait du Bulletin « Monuments et objets d'art du Finistère » édité par la société archéologique du Finistère, mentionné dans un article publié en mai 2019 par Yves-Pascal CASTEL¹.

Aussi, la datation supposée nous amène à préciser que l'inscription est du **breton prémoderne**² (période située de 1689 à 1807).

Emmanuel Itié précise par avance qu'il ne connait pas du tout la langue bretonne. En revanche, étant titulaire d'un master d'Egyptologie à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris, il a déjà été confronté au travail d'épigraphie, c'est-à-dire la discipline visant à traduire des textes sur des supports tels que la pierre, notamment sur des ostraca de Deir El Medineh rédigés en hiératique — l'écriture cursive de l'Egypte Antique.

Pour le breton, et en l'absence de compétences dans ce domaine, il fera appel à des sources en ligne tels que :

Des dictionnaires

Pour le vocabulaire ancien : http://meurgorf.brezhoneg.bzh/meurgorf/enklask

Pour la traduction:

Le Gonidec : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62530282/f16.item

Et parfois, le Glosbe : https://fr.glosbe.com/br/fr/

> Des références de conjugaison :

https://fr.wiktionary.org/wiki/Annexe:Conjugaison_en_breton

https://fr.wiktionary.org/wiki/Annexe:Conjugaison en breton/ober

https://fr.wiktionary.org/wiki/Annexe:Conjugaison_en_breton/kaout

https://fr.wiktionary.org/wiki/Annexe:Conjugaison en breton/beza%C3%B1

Les langues celtes faisant l'objet de mutations consonantiques spécifiques, nous nous appuierons sur la source suivante qui les décrit :

http://arbres.iker.cnrs.fr/index.php/Les mutations consonantiques

https://societe-archeologique.du-finistere.org/inventaires/plougastel-daoulas-inscription-anse-caro.html

¹ Monuments et objet d'art du Finistère, SAF, Tome CXIII 1984 pp. 332-333

² Source: https://fr.wikiversity.org/wiki/Breton/Grammaire/%C3%89criture

1.3 Formalisme et notation employés : la translittération pour méthode d'analyse

Dans ce qui suit, nous appellerons « retranscription 1984 » le relevé ayant déjà été effectué et publié en 1984 (fourni en page 5 du dossier) et « retranscription 2019 » celle proposée en page 7. Celles-ci contenant quelques erreurs et lacunes, nous les corrigerons sur la base des photographies fournies par la mairie : nous avons donc 3 sources à étudier parallèlement.

Ces sources seront notées en majuscules – quelques lettres étant parfois en minuscules – au plus proche possible des graphies de ces dernières. Nous les référençons par les codes suivants :

- S1 désigne la retranscription de 1984, typographiée
- S2 désigne la retranscription de 2019, manuscrite cursive
- S3 désigne les photographies de 2019, gravée mais non cursive

Nous emploierons également quelques mises en valeur par des couleurs pour comparer les sources : Si S1 contient une lettre N et que son équivalent dans S2 et S3 est un \mathcal{N} , nous noterons N dans S1 et \mathcal{N} dans S2 et S3 pour indiquer la correction. En rouge nous avons donc des signes erronés et en vert une correction que nous proposons.

Avant toute traduction, nous effectuerons une transformation intermédiaire nommée translittération c'est-à-dire une conversion pour exprimer des substitutions de lettres, toujours notée en *italique*, et reconstituant les espaces entre les mots, les accents et les apostrophes (contrairement aux sources qui en sont exempts la plupart du temps). Cette dernière sera écrite en breton prémoderne et une forme finale indiquera sa version en breton moderne.

Dans ce formalisme nous exploitons les symboles que nous décrivons ci-après :

- L'astérisque * est utilisée pour exprimer une césure dans les sources, un retour à la ligne
- Les parenthèses pour exprimer une lettre absente de la source qui est apparu en breton moderne. Ces lettres ne sont donc pas présentes dans les sources mais leur ajout est indispensable pour mettre en évidence la transformation du mot entre deux états de la langue bretonne
 - Exemple : briz(h) signifie qu'en breton prémoderne le mot est écrit briz mais qu'il est devenu brizh en breton moderne
- Les crochets pour exprimer des lacunes éventuellement reconstituées :
 - o [...] indique qu'un nombre inconnu de lettres n'est pas lisible dans la source
 - o A[...] signifie que la lettre A est lisible suivie d'une lacune
 - o [A...] signifie que la lettre A est partiellement lisible en début de lacune, mais incertaine
 - o [...A] signifie que la lettre A est partiellement lisible en fin de lacune
 - o [...A...] signifie que la lettre A est partiellement lisible en milieu de lacune
 - CAR[O] indique que le O est en lacune, qu'éventuellement il peut se deviner sur la source, voire qu'il n'est plus lisible aujourd'hui, mais qu'il a peu de doute que le O était gravé à l'origine

- Les **chevrons** pour exprimer que le scribe a gravé une lettre qui est surnuméraire : il a commis une faute, ou bien dans les sources S1 et S2 (qui émanent de chercheurs et non du scribe).
 - CAR<R>O signifie donc que le <R> doit être ignoré même s'il est présent dans les sources
- Les **accolades** sont aussi utilisées pour corriger le scribe, mais pour ajouter des lettres absentes des sources qui auraient dû être gravées.
 - Par exemple *eul* {*lec'h*} *izel* signifie que le scribe a gravé *eul izel* mais qu'il a oublié le mot *lec'h* et n'a laissé aucun espace entre les deux mots
 - o A noter qu'il ne faut pas confondre ce formalisme avec celui de la lacune

La translittération est une opération qui nécessite donc une analyse textuelle qui peut d'ailleurs déboucher sur plusieurs possibilités et plusieurs traductions simultanées parfois. Ainsi de manière plus générale, nous mettons en place une analyse systématique et exploratoire des différents sens possibles des inscriptions, puis nous essayons de réduire par la logique les sens qui ne seraient pas possibles pour des raisons de contexte (lettres avant ou après incompatibles), grammaticales, ou de sens (résultat sémantique absurde).

Une fois la translittération effectuée, nous proposerons une forme finale en breton moderne puis sa traduction en français.

Les parenthèses seront aussi utilisées dans la traduction pour ajouter des mots n'existant pas dans les sources mais qu'il est nécessaire d'ajouter en français pour donner un sens plus approprié, une tournure plus acceptable dans notre langue.

2 Etude de la structure du support et des inscriptions

2.1 Structure des supports

Le rocher principal comporte trois facettes gravées A, B et C :

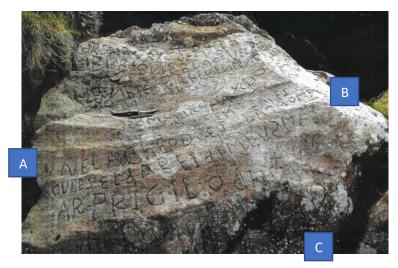


Photo page 6 du dossier : les trois facettes du rocher

Un bloc supplémentaire que nous désignerons par la lettre D, offre un bout de texte.

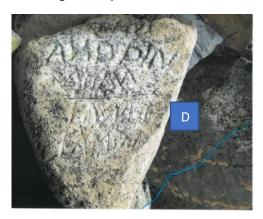
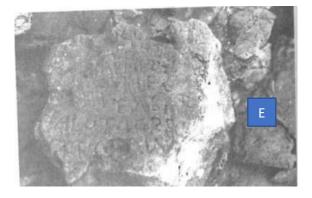


Photo page 60 du dossier : l'unique facette gravée du bloc D

Enfin, une photo en noir et blanc de la publication du Bulletin « Monuments et objet d'art du Finistère » en page 332, est reproduite dans le dossier en page 5 : nous le noterons « E ».



2.2 Dénombrement des textes

Nous avons donc potentiellement un unique texte ou plusieurs textes distincts : notre travail doit donc commencer par dénombrer ces derniers – dans la mesure où cela est possible, la traduction devant en dernier recours finaliser cette tâche.

L'examen superficiel de l'inscription de la face A montre qu'elle est structurée en deux textes consécutifs distincts que nous noterons [a1] et [a2], le premier non daté, le second daté de 1787.

La facette B, plus petite, peut être la fin des lignes des deux textes de la face A, tout comme elle pourrait éventuellement être un texte indépendant que nous noterons [b1].



Photo page 6 du dossier : les textes de la partie supérieure du rocher

L'examen attentif de la face C ne nous permet pas de comprendre si elle se compose d'un seul texte ou de deux textes. Par défaut, nous les notons [c1] et [c2] :



Nous considérons que la date « 1920 » est indépendante et d'ailleurs considérée « d'une seconde main » selon la transcription de 1984.

Le lecteur notera que le texte [c1] et [c2] sont de deux styles différents :

- L'alignement des lettres est différent mais également leur composition, [c1] en ligne quand [c2] est en colonne
- La taille et le style des lettres de [c1], plus grandes et plus anguleuses, quand [c2] voit ses lettres plus petites et plus rondes

En revanche ces deux textes semblent être fusionnés sur deux lignes si bien qu'il est difficile d'apprécier leur délimitation respective.

Concernant le bloc D, sa forme même nous laisse peu d'option : il ne peut être juxtaposé qu'au seul texte [c2] de 1786 – ce que le dossier propose d'ailleurs en indice puisqu'une juxtaposition est photographiée :



Photo page 17 du dossier : juxtaposition des textes [c2] et [d1]

Cependant, rien ne certifie cette hypothèse dans l'immédiat : seul le travail de traduction pourra la valider. Nous notons toutefois que le texte [c2] est ancien puisque daté de 1786, et que les usures du bloc D et de la partie inférieure du rocher semblent similaires, de même que les lignes qui partagent la même orientation et taille des caractères.

Enfin, le bloc E – probablement mentionné comme étant celui qui est illisible aujourd'hui, comporte lui aussi des bribes que nous noterons [e1]. Nous ne sommes pas en mesure à ce niveau de tenter un rapprochement avec les autres textes du rocher.

Notre stratégie sera donc de traduire :

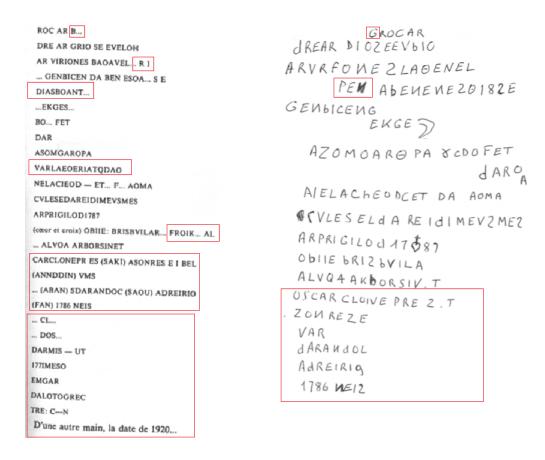
- Le texte [b1] comme s'il était un texte indépendant
- Le texte [d1] comme s'il était un texte indépendant
- Les textes [a1], puis [a2], en rapprochant les rapprochant du texte [b1]
- Le texte [c1] seul, puis éventuellement en continuité de [c2]
- Le texte [c2] en le rapprochant du texte [d1]
- Le texte [e1] comme s'il était un texte indépendant

2.3 Les relevés publiés en 1984 et 2019 : les sources S1 et S2

En page 4 du dossier, nous trouvons un extrait d'une copie de l'article publié en 1984 dans la revue « Monuments et objets d'art du Finistère » (sa double-page 332-333 pour être précis).

Cet article nous propose ainsi un relevé de l'inscription (S1) dont nous pouvons raisonnablement penser qu'il date de la même époque. Le constat est alors fait que ce relevé diffère du relevé manuscrit proposé en page 7 du dossier (S2) – relevé que nous supposons de 2019.

La comparaison des deux relevés ainsi réalisés à 35 ans d'écart (environ), nous apporte des informations complémentaires importantes. Le relevé de 1984, en effet, expose un état antérieur du rocher dont il semble qu'il était moins érodé puisque nous constatons l'apparition de lacunes dans S2 qui n'existaient pas alors dans S1 :



Photos page 4 et 7 du dossier : juxtaposition des deux sources S1 et S2

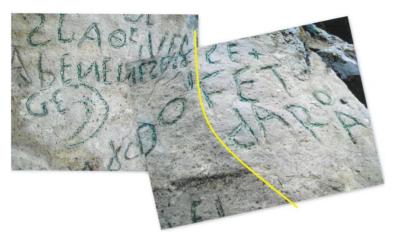
Ce comparatif va ainsi nous permettre de combler des lacunes. Toutefois nous notons qu'il comporte des erreurs corrigées par le nouveau relevé : il est regrettable qu'un facsimilé ou des photographies n'aient pas été réalisés en 1984 car un relevé typographié amène une perte d'information.

Nous retenons donc que cet ancien relevé n'est pas nécessairement une source fiable mais nous l'utiliserons toutefois en complément du nouveau relevé et des photographies (S3).

3 Traductions

3.1 Le texte [b1]

La transcription fournie dans le dossier de la Mairie considère que cette partie de l'inscription est nécessairement un prolongement de celle de la face A. Nous vérifions ici ce présupposé :



Cf. Photos page 11 du dossier

Si le groupe FET est aligné avec le texte [a2] à gauche, cela impose :

- de considérer que DARA est la suite avec un retour à la ligne après FET
- d'aligner aussi ZE+ avec la ligne précédente du texte [a1]
- à cela s'ajoute les interprétations du signe + et la position du O au-dessus du dernier A de DARA qui viennent quelque peu brouiller la lecture de l'ensemble

La présence de l'arête du rocher (en jaune sur la photo) nous pousse à la prendre en compte pour en faire un texte indépendant en première hypothèse :

S1	BO FET
	DAR
S2	YcDOFET
	dARo
	A
S3	ZE+
	FETo
	dARA
Translittération	Aucune
Forme finale	Aucune
Traduction	Aucune

Analyse:

- ze n'est le début d'aucun mot avéré sur les différents dictionnaires en ligne. Eventuellement, il est la mutation de te ou de d'après le Favereau. Il signifie alors « thé » ou « toi », « tu » ce qui n'a aucun sens ici et surtout, c'est un mot récent.
- En revanche, -ze est une terminaison similaire à -zo
- zefet et fet ne sont pas des mots bretons, cependant, -fe est la terminaison du conditionnel 1 de la 3ème personne du singulier et -fed, la terminaison du conditionnel 1 de la 3ème personne du pluriel (se prononce fet)
- darañ ou darat sont les infinitifs du verbe « daller »

Conclusion:

Nous ne trouvons pas un moyen de translittérer le texte [b1] pour en faire une traduction indépendante.

Il semble donc que cette face B soit effectivement dépendante des deux textes [a1] et [a2] de la face A d'autant que ses éléments sont pour beaucoup des terminaisons.

3.2 Le texte [d1]

Le bloc D n'est visible que sur deux photos dans tout le dossier : seul en page 60 et juxtaposé à la fin du texte [c2] du rocher sur la photo page 17. Par ailleurs, il est absent de S2.

Nous trouvons cinq bribes sur ces deux photos. Cependant, un détail important du relevé de 1984 nous montre que le bloc D faisait probablement partie intégrante du rocher à ce moment-là. Nous retrouvons ses bribes entre parenthèses à l'intérieur du relevé :

... ALVOA ARBORSINET

CARCLONEPR ES (SAKI) ASONRES E I BEL

(ANNDDIN) VMS

... (ABAN) SDARANDOC (SAOU) ADREIRIO

(FAN) 1786 NEIS

Détail de la transcription de 1984

S1	(SAKI) (ANNDDIN) (ABAN) (SAOU) (FAN)
S2	Aucune
S3	[] АИDDIN [AbA]И [] [fAи]
Translittération	Aucune
Forme finale	Aucune
Traduction	Aucune

Analyse:

- Ni le dossier, ni la publication de 1984 ne permettent de savoir si le bloc D était à sa place à l'époque ou s'il était déjà détaché mais autorisant sa juxtaposition ce qui expliquerait les parenthèses dans le relevé de 1984 pour noter ces bribes.
- Les tentatives de translitération sont peu fructueuses en raison des lacunes trop nombreuses

Conclusion:

Dès lors, la transcription de 1984 propose une hypothèse valide en ce sens que le bloc D peut avoir été aligné avec le rocher : traduire le texte [c2] avec les bribes du bloc [d1] a donc du sens.

Concernant S1, nous notons qu'étant typographiée, elle procède à une transformation du texte.

3.3 Le texte [a1]

3.3.1 Ligne 1

S1	ROC AR B
S2	GROCAR
S3	GROCAR
Translittération	gro Car[o]
Forme finale	gro Kar[o]
Traduction	Côte Caro

<u>Analyse:</u>

- La transcription de 2019 a rétablit le G initial qui n'a pas été vu en 1984
- Nous complétons CAR en *Car[o]*, ce dernier mot étant tronqué en limite du rocher d'après les différentes photos. La transcription de 1984 notait alors un B final, probablement un b minuscule disparu aujourd'hui et confondu avec un o minuscule en réalité.
- Le C n'existant pas en breton moderne, nous pouvons raisonnablement le convertir en un K (plutôt qu'un CH) dans la forme finale

Conclusion:

Il est cohérent de penser que **le rocher est une inscription en rapport avec le lieu** : il n'a pas été apporté là mais gravé sur place. « Gro » signifiant « grève », nous le traduisons par « côte » plus neutre, mais « pointe » et « cap » seraient probablement valides en ce lieu.

Nous précisons que par la suite, les translittérations laisseront le C à l'image du signe observé sur le rocher, mais que nous les substitueront dans la forme finale en breton moderne par le k, le ch, le c'h voire même le g selon la graphie proposée dans les dictionnaires.

En effet, autant que possible, nous ne devons pas altérer les signes gravés car cela a des conséquences sur le travail d'interprétation – nous avons vu en page précédente que le simple fait d'utiliser des notes typographiées est déjà une altération en soit.

3.3.2 Ligne 2

S1	DRE AR GRIO SE EVELOH	
S2	drear Diozeevbio	
S3	dre ar diozee vbio	
Translittération	dre ar dioz eeuñ 10	
Forme finale	dre ar deiz eeun 10	
Traduction	En ce jour précis (du) 10	

Remarques préalables :

- Nous remarquons que S1 a été mal retranscrit : un Z a été noté S, un d noté D et un o noté O.
 D'une manière générale nous verrons tout au long de notre étude que les minuscules sont systématiquement retranscrites en majuscules, que les V et Z deviennent des N et S
 - S1 indique aussi GR ce qui s'explique par un défaut de la roche visible sur les photos et qui transforme le D en R (cf. photo page 22). De plus l'espace entre AR et DI donne l'impression d'un G
 - Enfin, il n'y a pas de ELOH à la fin de la ligne, ce qui résulte d'une recomposition des fûts³ constituant les signes : le b est vu comme un E et le trait verticale I devient un L.
- La source S2 est plus fiable car manuscrite et plus méticuleuse : les symboles sont représentés tels qu'ils sont vus, exception faite des minuscules qui sont parfois représentées en majuscules (comme ici le O, que S3, les photos, permet de corriger)
- Cependant, S1 et peut-être S2 commettent la même erreur en réinterprétant des chiffres en lettres en fin de ligne comme nous allons le voir

Analyse:

- La première difficulté consiste à séparer les mots puisque seulement trois d'entre eux sont marqués visiblement sur les photos. Cependant, les lettres DIOZ attirent immédiatement l'attention : on s'attend à traduire une date
- Dans le contexte d'indiquer une date, dre peut être traduit par « pendant » ou « en »
- ar est l'article défini « le » mais aussi le démonstratif « ce » choix que nous retenons. En revanche, il ne pouvait pas être le mot àr (« sur ») : pas d'accent donc
- dioz est très vraisemblablement la forme ancienne de deiz et dérive de la forme latine « dies » (le jour). Il est également possible que dio-ze signifiait « ce jour », le suffixe démonstratif ze étant tombé ou ayant été lexicalisé avec la racine dio le temps aidant. Notons que ni le Meurgorf ni Le Gonidec ne propose une attestation de cette variante, mais que le Gonidec indique deux variantes dez et daez en page 113
- Si nous cherchons dans le Meurgorf les mots contenant le groupe ZEE, seuls 12 mots sont possibles. Huit sont écartés car incompatibles avec les lettres précédentes et suivantes. Quatre dérivent de la racine dizeeun mais qui sont des entrées du Nouveau Dictionnaire Breton-Français de Roparz Hemon et sont inconnues du Meurgorf et du Le Gonidec, signifiant par là qu'il s'agit d'un mot moderne qui n'existe pas en breton prémoderne. Nous écartons donc finalement ces quatre hypothèses aussi

³ Le fût d'une lettre, ou montant, est le trait vertical principal d'un caractère. Il est dit fût diagonal ou diagonale pour les caractères A, K, V ou X par exemple

- Dès lors, nous en déduisons qu'il y a un espace après le Z : le mot suivant commence par EE
- Dans nos trois sources, la lettre suivante est un V. Mais comme nous le verrons tout au long de notre étude, le V peut être une graphie du U ou du W comme nous le ferions usuellement en latin
- Nous cherchons alors un mot commençant par eeu ou eev ou eew. Le Meurgorf ne connaît que des mots commençant par eeu: il y en a 21, tous ayant pour 4ème lettre un n. Donc le mot que nous cherchons ne peut être que eeun, éeun ou éventuellement eeuñ avec pour conséquence que le groupe IO restant dans S2 et S3 aura un sens indépendamment
 - Mais comment un *n* peut-il être noté *b* dans les sources S2 et S3? Et noté E dans S1 ?
- Deux explications plausibles à cela :
 - 1) le b minuscule peut être un n minuscule mal formé, replié sur lui-même, avec une haste⁴ trop marquée
 - 2) Vb ou Vh sont les graphies en breton prémoderne de la voyelle nasalisée uñ du breton moderne le b et le h pouvant être prise l'une pour l'autre. Nous retenons cette option car sur la totalité du rocher, il n'y a jamais de n écrit en minuscule
- Nous formons donc le mot eeuñ en breton prémoderne et nous supposons qu'il est devenu eeun en breton moderne par affaiblissement du nasillement – ce qui phonétiquement se tient.
 Ce mot signifie « simple, direct, précis »
- Il ne reste plus qu'à interpréter le groupe IO : il est immédiatement compris comme étant le nombre 10 puisque tout ce qui précède décrit une date

Conclusion:

De même qu'il était cohérent de penser que l'inscription a un rapport avec le lieu même où elle se trouve, la date qui suit est contextuellement l'information que l'on peut s'attendre à trouver sur ce type de support.

Car quel est le but d'une inscription qui n'est pas un graffiti sinon de relater un événement précis et daté à l'endroit où elle se trouve ?

⁴ La haste est la partie ascendante des lettres, contraire de la hampe qui désigne la partie descendante

3.3.3 Ligne 3

S1	AR VIRIONES BAOAVEL [] R I	
S2	ARVRf <mark>O</mark> MEZLAGENEL	
S3	ARVRfoMEZLAØENEL [RV]	
Translittération	ar ur foñez Laoen èl	
Forme finale	ar ur fonnez Laouen èl	
Traduction	(En) ce moment important de Pâques comme []	

Remarques préalables :

- A nouveau dans S1, les minuscules (un o) sont systématiquement retranscrites en majuscules, et les И et Z deviennent des N et S
 - S1 ajoute un premier I surnuméraire lisant VIRI et un second I qui est en fait le f voisin. Les photos actuelles permettent de rétablir les bonnes lettres (Cf. photo page 19 par exemple)
 - De même un B est en fait un L confondu avec un b minuscule qui fut improprement noté en majuscule. Le groupe AV est lui devenu EN par décomposition et réinterprétation des fûts de lettres : le A perdant sa diagonale droite, il devient un E, diagonale qui est ensuite associée au V voisin pour former le N.
 - S1 révèle aussi deux lettres RI en lacune à la fin. La photo page 52 nous permet effectivement de lire RV. Mais cette partie du rocher est très abîmée et il n'est pas réellement possible d'y lire quoi que ce soit : nous le mettons donc en lacune
- Même constat pour S2 où encore une fois un o et noté O

Analyse:

- Le terme *dre* de la ligne précédente est sous-entendu ici : il est omis pour éviter la répétition de *dre ar*. Il s'agit d'une construction distributive classique dans les grammaires. A nouveau l'article *ar* « le » peut être compris comme l'adjectif démonstratif « ce ».
- *ur* signifie « horloge » et par extension, « heure, moment ». C'est surtout un mot féminin en breton.
- Nous déduisons ici que OVI est la graphie *onn* du breton moderne. Nous formons alors le mot *fonnez* qui offre deux sens possibles :
 - Le verbe à l'infinitif fonnañ se conjugue en fonnez à la 2^{ème} personne du futur de l'indicatif.
 Mais cette option n'est pas pertinente dans le contexte.
 - La terminaison ez est la désinence du féminin de l'adjectif fonn que le Meurgorf atteste en 1659 sous la forme foñ. Puisqu'il y a accord avec ur, nous avons donc l'adjectif féminin fonnez qui signifie « abondante, ampleur », et par extension « importante », sens que nous retenons.
- Le Θ (la lettre grecque thêta) marque la voyelle double ou du breton moderne : nous formons le mot laouen. Ce mot a plusieurs sens : c'est à la fois un nom propre pour Pâques et Noël, et un adjectif masculin. Ce qui précède étant au féminin, et la ligne 1 insistant sur la date du 10, nous optons pour Pâques, en éliminant Noël qui tombe toujours un 25.
- Enfin, pour le groupe EL final, nous avons le choix entre *el* (« au » ou « à ») et *èl* la conjonction « comme », sens que nous retenons pour nous coordonner avec la ligne suivante.

Emmanuel Itié 19bis Avenue Carnot 78290 CROISSY-SUR-SEINE 06 60 08 51 54

Traduction des inscriptions du Rocher du Caro

Conclusion:

Dès lors nous obtenons une datation exacte du texte : nous sommes le 10 avril car Pâques est toujours située entre le 22 mars et le 25 avril⁵, nous laissant un unique choix.

Il n'est donc pas utile d'indiquer le mois : fixer le jour en désignant la période de Pâques suffit pour déduire le mois d'avril.

⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Calcul de la date de P%C3%A2ques

3.3.4 Lignes 4-5

S1	[]GENBICEN DA BEN ESOA S E		
S2	РЕИ АЬЕИЕИЕΖΘΙ8Е		
	GEИЫСЕИ <mark>G</mark>		
S3	PEN		
	GEИЫСЕИ С		
Translittération	pen*geñ-hi ceñc		
Forme finale	pengenn-hi cheñch		
Traduction	il achève le changement		

Remarques préalables :

- Le groupe PEN est absent de S1 alors que S2 et les photos permettent de le voir aujourd'hui
- S2 comporte une erreur de mise en page cependant, pourtant absente de S1 : la ligne 4 PEN se poursuit avec la fin de la ligne 5
- Dans S3, devant le groupe PEN qui constitue la ligne 4, le rocher n'est pas lisse mais fissuré : il semble impropre à la gravure. Cela justifie que le mot él qui précède fut gravé en fin de ligne 3 à cause du manque de place sur la ligne 4
- La ligne 5 qui suit débute par un point suivi de GEM ... Mais est-ce un défaut de la roche ? ou un signe gravé ? Aucun moyen de le savoir. Nous émettons l'hypothèse que ce signe indique que le mot a été coupé en deux. Nous notons donc un * dans la translittération. C'est d'ailleurs parce que S1 a omis le groupe PEN qu'elle démarre directement à la ligne 5
 - En effet, la composition change brutalement comme l'illustre la photo de la page 6 : les débuts des lignes 1 à 5 ne sont pas parallèles en raison de la forme du rocher, mais le deviennent sur leurs fins à droite, cette mise en page laissant juste la place pour PEN entre les lignes 3 et 5 mais un espace insuffisant pour poursuivre cette ligne 4 jusqu'au bout.

Le graveur, comprenant qu'il n'aurait pas assez de place est donc revenu à la ligne après PEN

• Le B de S1 devient un b dans S2 comme de coutume, S1 ne notant jamais les minuscules. Et enfin un D est présent en S1 car le dernier C du groupe CE/IC s'incorpore avec un défaut de la roche, un trait vertical faisant office de fût, transformant le c en d minuscule

<u>Analyse:</u>

- La dernière lettre du groupe PEN n'est pas claire : il semble qu'un N et un U soient superposés comme si le graveur avait tenté une correction de l'un en l'autre, hésitant entre le n et le nn.
 A moins que ce ne soit jamais que de l'usure ? Nous retenons ici le n.
- Sur la ligne 5, la lettre G est incertaine sur S3 mais confirmée par S1 et S2. Nous formons le mot *pengenn*, racine du verbe *pengenniñ* « achever, terminer », pour lequel -iñ est la terminaison de l'infinitif. Nous devons alors trouver le suffixe de sa conjugaison. Trois possibilités :
 - 1) Le futur de l'indicatif, 2ème personne du singulier en -i
 - 2) L'impératif pluriel, en -it mais discutable dans le contexte
 - 3) Le présent de l'indicatif, 3ème personne du singulier, option que nous retenons

- S2 et S3 propose un b qui en réalité un h mal formé ce qui forme le suffixe -hi, le pronom personnel féminin du verbe pengenn. Ce féminin renvoie à ur fonnez de la ligne 3 et désigne « le moment important », qui est masculin en français (alors que féminin en breton)
- Le groupe CEMC pose un problème car le C n'existe pas en breton moderne. Mais le CH et le C'H existent (ou alors c'est un G mal formé ?). Nous émettons ici l'hypothèse que le C est en fait une graphie du CH du breton moderne.

Dès lors avec CEMC nous formons le mot *cheñch* qui a deux sens possibles : le substantif « changement, modification » ou le verbe « changer, modifier » à l'infinitif.

La suite nous contraint à choisir le substantif – à moins de n'utiliser l'infinitif comme forme nominale (comme dans « le manger », « le boire », etc.)

Conclusion:

Le lecteur notera ici à quel point le support de l'écriture doit fondamentalement être pris en compte pour le travail d'épigraphie.

Dans le cas présent, le graveur a commencé une ligne 4 avec PEN puis a rencontré un obstacle qui l'a contraint à revenir à la ligne, pour finalement graver une ligne 5 en remontant vers la ligne 3 en bout de rocher, provoquant alors cette curieuse mise en page qui a induit les chercheurs en erreur par la suite dans leur relevé.

Cet exemple illustre l'importance d'effectuer des relevés photographiques rigoureux plutôt que des facsimilés manuscrits (ou pire, typographiés) – avec la prise de risque de déstructurer le texte et de réinterpréter les symboles comme nous avons pu le constater sur le relevé de 1984.

3.3.5 Fin de la ligne 5

S1	DA BEN ESOA S E	
S2	Abenenez018ze	
S3	Abenenezoiz ze	
Translittération	a-beñ eñezo Iz ze <+>	
Forme finale	a-benn inizioù Iz zo <+>	
Traduction	dans les îles : l'Iroise est	

Remarques préalables :

- Le D initial est écarté de S1 comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent
- A nouveau dans S1, les minuscules (un b) sont systématiquement retranscrites en majuscules, et les N et Z deviennent des N et S
- Grâce à S3, nous corrigeons le chiffre 8 de S2 en un Z : une fissure naturelle de la roche transforme cette lettre en un chiffre

Analyse:

- En positionnant correctement les espaces, nous formons aisément les mots a-benn et enez en notant que les nasillement \tilde{n} s'affaiblissent en n ou se note nn entre le breton prémoderne et moderne (encore une fois).
 - *a-benn* a plusieurs sens dont « pour, dans, d'ici, ... ». Dans le contexte qui suit de désigner un lieu, nous retenons « dans »
- A nouveau, le Θ marque la voyelle double ou du breton moderne, la terminaison du pluriel en -ou nous permet de former eñezou, « les îles ». En breton moderne le pluriel est inizi ou inizioù dans ses formes fléchies. Nous supposons ici que la forme enezou existait en breton prémoderne d'autant qu'une forme enezi est attestée en 1850 (mentionnée dans le Meurgorf en citation du Le Gonidec)
 - Nous formons donc *a-beñ eñezou* « dans les îles », ce qui justifie le choix en fin de ligne précédente d'opter pour « le changement » plutôt que le verbe *ceñc* à l'infinitif.
- Nous formons ensuite le nom propre lz qui désigne l'Iroise, la mer où se situe la côte du Caro
- La fin de la ligne ZE peut être le mot « te, de » résultant d'une mutation douce ou spirante, mais il signifie « thé », la plante, ce qui n'a pas de sens ici
 - Elle pourrait alors être un suffixe exprimant le démonstratif « ce ». Cependant, il semble difficile de le raccrocher au nom propre qui précède pour former *iz-ze* , « cette Iroise ».
 - Seule option plausible : c'est une variante de zo, une forme fléchie du verbe irrégulier bezañ, à la troisième personne du singulier de l'indicatif.
- Le signe + n'était pas noté dans S1 et apparaît dans S2, laissant penser qu'il s'agit simplement d'un défaut du rocher ou une marque quelconque que nous pouvons ignorer

Conclusion:

Une nouvelle fois nous constatons qu'un défaut de la roche peut altérer la compréhension.

3.3.6 Ligne 6

Remarques préalables :

S2 omet des lettres visibles sur la photo en page 6 du dossier. Il nous semble lire OAM[T], le T étant incertain, sa barre supérieure pouvant être la barre inférieure du l de la ligne du dessus.



En revanche, S1 fait état de beaucoup plus de lettres : DIASBOANT. Nous pouvons donc tenter de reconstruire la lacune actuelle, dont la fin est bien identique à celle que nous lisons dans le détail photographique ci-dessus.

Un espace important sépare le groupe EKGE et du signe en demi-lune (là où dans S1 EKGES est lu alors qu'il n'y a ni S ni Z). Ceci nous fait dire qu'il faut traduire ces deux groupes en considérant une lacune possible entre les deux, ou en deuxième hypothèse, rien du tout.

Remarquons que le E final n'est une lettre mais l'extrémité fermant la demi-lune, formant ainsi une corne ou un cor de chasse : le trait central du E n'est qu'un défaut du rocher, et le E est incliné vers le haut, montrant qu'il fait corps avec la demi-lune. Nous lisons donc DIASBOAN[T...]EK G avec un espace entre le EK et le G et non pas EKGE.

Cette lecture est d'autant plus cohérente que le symbole du cor est alors complet : il est un symbole représentatif comme l'illustre d'ailleurs la photo ci-dessous :



Détail du symbole en forme de corne page 6 du dossier

Nous pouvons maintenant traduire:

S1	DIASBOANT	
	EKGES	
S2	EKGE (suivi du signe en demi-lune)	
S3	[]OAU[T]	
	EK G (suivi d'une corne)	
Translittération	diazboañ	ek G (korn)
Forme finale	diazboan	ek G (korn)
Traduction	la plus basse	graveur G. Korn

Analyse:

- S2 ne donnant aucune information, seules cinq photos peuvent nous aider pour combler la lacune encore lisible dans S1: en page 5, 10, 25, 51 et 58. Et parmi ces cinq photos, seules celles en pages 25 et 51 sont exploitables.
 - S1, comme nous l'avons déjà vu, transforme systématiquement les S en Z. Nous pouvons donc former le groupe DIAZ (et non DIAS) qui signifie « base » ou « aval ». Nous pouvons alors faire une première hypothèse que nous avons deux mots diaz et boañ. Ce dernier mot n'existe pas en breton mais peut être la forme mutée adoucissante de poañ. Le mot boañ avec un affaiblissement en boan, mot à connotation négative, signifie « douleur, mal, peine, chagrin » ou encore « les efforts ». Et force est de constater que cette hypothèse des deux mots n'est pas valide d'un point de vue sémantique.
- La lettre B n'étant plus lisible, nous pourrions envisager qu'elle puisse être un autre signe. Les B de l'inscription étant toujours gravés en minuscule S1 l'ayant noté par une majuscule nous pouvons envisager qu'elle soit en fait un h voire un n mal formé. Mais il n'existe pas de moyen de former un mot commençant ainsi : nous devons donc abandonner cette piste.
- Etudions maintenant l'hypothèse d'un mot unique diazboañ: une variante de diaz est diazva, nom signifiant « base » au sens d'un lieu. Nous avons aussi l'adjectif diazv qui selon le Meurgorf admet des formes fléchies en diazvañ, diazvat, ... Nous allons ici supposer que diasbo est une forme mutée non attestée de diazv.
 - D'une part aucune des formes fléchies de *diazv* n'est attestée, d'autre part, aucun dictionnaire en ligne n'en fournit une traduction. Nous allons donc extrapoler que sa traduction est « bas/basse », la terminaison en $-a\tilde{n}$ étant la construction usuelle d'un superlatif en breton, nous obtenons donc « le plus bas/la plus basse ».
 - A noter que sur la même racine, nous avons le mot *dazre* qui désigne une marée de mortes eaux par ailleurs.
- Nous poursuivons avec le groupe EK. En première hypothèse, cela pourrait être la terminaison d'un adjectif féminin, dans l'éventualité d'une lacune qui précède. Si nous observons la ligne au-dessus, nous pouvons même estimer qu'il manquerait trois à quatre lettres : nous chercherions donc un mot de 5 à 6 lettres maximum.



Cependant cette hypothèse doit être écartée : il n'y a pas de mot féminin proche auquel ce mot en lacune pourrait être accordé. De plus, l'espace entre les deux mots n'offrent aucune trace de lettres : il est peu probable qu'une usure ait localement supprimé des lettres quand de part et d'autre et au-dessus, les lettres sont restées intactes.

Enfin, la différence de taille entre les groupes DISABOAN et EK ainsi que l'absence d'alignement, laisse clairement penser à deux groupes de lettres séparés.

- ek est mentionné comme étant un nom masculin dans le Meurgorf mais attesté seulement en 1850. La version numérique en ligne du dictionnaire « Le Gonidec » proposée par la BNF, indique en page 296 « Pointe. Il est peu usité aujourd'hui, excepté dans quelques composés ». Nous comprenons-là que le mot désigne l'outil qui a servi à graver le texte : un gros clou ou un ciseau. Par extension, ou par abréviation, ek peut donc introduire la signature de l'auteur du texte. Nous le traduisons donc par « graveur ».
- Enfin, la lettre G seule suivie du dessin d'un cor de chasse peut être comprise comme une signature « G. Korn », le nom « Korn » étant un patronyme très répandu en Bretagne. Nous retenons cette hypothèse car l'ensemble « ek G + symbole » est centré.

Conclusion:

La composition du texte montre ici qu'il s'achève quand les sources S1 et S2 perdent cette information de structure.

Avec le mot *diazboañ*, nous nous trouvons également face à **un hapax**, c'est-à-dire un mot présent dans une unique occurrence dans l'ensemble des textes constituant le corpus du breton. Nous l'avons ici traduit sans ouvrage de référence par déduction, ce qui dès lors entache la traduction d'une hypothèse non validée ... jusqu'à ce qu'un deuxième texte soit un jour découvert employant ce mot.

Le lecteur notera que le mot *ek* constitue une difficulté du même ordre puisque rare.

3.3.7 Le texte [a1] : Synthèse des lignes 1 à 6

Nous obtenons le texte suivant en breton moderne :

Gro Kar[o]
dre ar deiz eeun 10
ar ur fonnez Laouen èl
pengenn-hi cheñch
a-benn inizioù Iz zo
diazboan
ek G. Korn.

Que nous pouvons traduire par :

Côte Caro
en ce jour précis du 10
ce moment important de Pâques comme
il achève le changement
dans ces îles : l'Iroise est
la plus basse
graveur : G. Korn.

Nous retenons un élément de datation : si nous nous reportons aux calendriers des dates de Pâques au $18^{\grave{e}me}$ siècle, nous pouvons émettre une hypothèse de datation de l'inscription : en 1787, Pâques était le 8 avril dans le calendrier grégorien, soit 2 jours avant le 10. Or Pâques en ce temps ne désignait pas le dimanche mais la totalité de la semaine, nommée l'octave dans la liturgie catholique. Dès lors, l'inscription désigne le jour 10 pour lequel le dimanche de Pâques était le 8 avril.

Notre texte [a1] ne peut donc être daté que du mardi 10 avril 1787.

Mais au-delà de la date, nous avons aussi une indication maritime: une marée très basse. En consultant alors le calendrier⁷ des marées pour la date du 10/04/1787 en plusieurs points de la côte, nous constatons qu'à Brest le coefficient de marée était de 36 (soit une hauteur de 5.17m) à 9h21 et qu'il était de 32 à 22h01 (même constat à Camaret ou à Trez-Hir, les 2 autres points les plus proches de Caro fournis par le SHOM).

C'est-à-dire une marée de mortes eaux avec un coefficient inférieur à 45 et proche du seuil minimal de 20. Nous tombions d'ailleurs au plus bas le lendemain : un coefficient 30 le mercredi 11 avril.

Le texte [a1] décrit donc la situation exacte : une marée extrêmement basse !

Nous renvoyons le lecteur à notre annexe (Chapitre 4.1) sur les mortes eaux à Brest entre 1785 et 1789 : **l'année 1787 a constitué un record** en durée, 20 jours de mortes eaux contre 4 jours en 1789, et record en coefficient descendu à 26.

⁶ http://5ko.free.fr/fr/easter.php?y=18

⁷ Cf. maree.shom.fr

3.4 Le texte [a2]

3.4.1 Ligne 1

Remarques préalables :

Avant de continuer notre travail, nous devons corriger les transcriptions fournies car elles comportent plusieurs erreurs.

En début de ligne 1, S2 nous propose de lire AZOMOA. Pourtant les deux détails ci-dessous semblent autoriser la lecture AZOMGA ou AZOMCA au lieu d'un $2^{\text{ème}}$ O :





Détail du début de la ligne 1 pages 58-59 du dossier

Juste après, S2 propose ROPA mais en réalité, la lettre O est simplement O traversé par une courte fissure de la roche comme l'illustre ce détail de la photo de la page 57 :



Également, une fissure naturelle du rocher transforme un signe I (ou éventuellement un J) en une sorte d'oméga grec Y qui n'existe pas en breton :



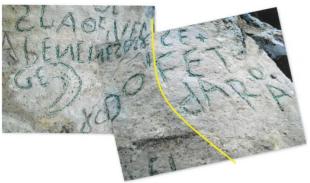
Détail de la fissure en page 54 du dossier

En poursuivant, le signe qui suit semble être un c minuscule et a été retranscrit comme tel mais une seconde photo nous montre qu'il s'agit plus probablement d'un Z, le c étant sa boucle inférieure (toujours gravé sur le rocher de la sorte en S inversé). Cette remarque est d'autant plus cohérente que le Z aurait alors la même taille que les autres lettres de l'ensemble, là où le c ne semble faire que la moitié du D qui suit en hauteur de fût.



Détail de la même zone page 6 du dossier : mise en évidence d'un Z

Nous ajoutons l'hypothèse d'un O final, celui qui surmonte le dernier A du groupe dARA que S2 indique, mais pas à la bonne place en l'alignant par erreur avec dAR. La roche possède un défaut immédiatement après le groupe FET au-dessus ce qui a contraint le graveur à écrire la lettre finale plus petite et légèrement en dessous :



Cf. Photos page 11 du dossier : le défaut a contraint à écrire un o plus bas

Le R de dARA étant légèrement orienté vers le haut, nous avons l'impression que le o est aligné avec dAR mais, comme le montre la photo ci-dessus, ce n'est pas vraiment le cas. En réalité, le graveur a tout simplement été contraint à écrire le dernier A légèrement en dessous de dAR pour les mêmes raisons que le o a été lui aussi abaissé.

Si bien qu'au lieu du AZOMOARO PA YCDOFET dARO A de S2, nous proposons la correction AZOM CARO PA IZ DO'FET o dARA en notant que dARA ne peut pas être la fin de la ligne du dessous comme l'illustre aussi les photos de la page 11, mais un renvoi que le graveur a effectué en raison de la forme du rocher, immédiatement après FETo.

Nous notons enfin que le rocher est clairement fracturé en fin de ligne, ce qui nous autorise à supposer une lacune éventuelle après dARA et qui explique aussi pourquoi dARA n'a pas été écrit à la suite de DO'FETO:



S1	BOFET	
	DAR	
	ASOMGAROPA	
S2	AZOMOARO PA XCDOFET	
	DAR <mark>O</mark> A	
S3	AZOM GARO PA IZ DO'FET o	
	dARA	
Translittération	a zô 'm Garo pa Iz dô'fet o dara	
Forme finale	a zô 'm Garo pa Iz dôa bet o daré	
Traduction	On est dans mon Caro lorsque l'Iroise avait été à marée basse	

Analyse:

- S1 comporte pour erreur principale une curieuse mise en forme puisque deux groupes finaux BO...FET et DAR sont placés avant le début de la ligne. Comme de coutume, les Z sont notés S dans S1 encore une fois, et un F a été noté B. Tout ceci est corrigé dans S2.
- Mais comme nous l'avons démontré précédemment, S2 introduit de nouvelles erreurs que nous corrigeons avec les photos S3 (ainsi que le o final noté en majuscule). En revanche, S2 corrige la mise en forme générale de S1, plaçant le groupe DAR sous le groupe FET
- a zô est la forme impersonnelle « On est »
- Le 'm est la contraction de em signifiant « dans mon »
- Karo est le nom du lieu « Caro » qui subit ici une mutation adoucissante de liaison en Garo
- pa est l'une des trois conjonctions « quand », « si » ou « lorsque »
- Iz est le nom propre « Iroise » que nous avons déjà rencontré
- Si nous nous intéressons à la fin de la ligne, o est la préposition « à » et daré (variante de daere, dazre) signifie « la basse marée » (mortes eaux). Nous admettons ici que dara en est une forme dérivée en breton prémoderne (non attestée).
- Il reste alors à traduire le groupe do'fet, la forme qui amène le plus de difficultés dans notre traduction. Nous allons voir ci-après qu'il faut la comprendre comme une contraction de dôa bet et signifie « avait été » au plus-que-parfait du verbe « être » à la 3ème personne du singulier.

<u>Détail technique</u>: traduire la forme verbale do'fet

- do'fet est nécessairement un groupe verbal mais l'apostrophe indique une contraction : ce mot ne peut pas être formé immédiatement et trois hypothèses sont envisageables. En premier lieu, intéressons-nous au radical do :
 - 1) Les formes do' ou dou' ne nous permettent pas d'identifier un infinitif sinon dol, le verbe « gondoler » mais qui n'a pas de sens dans le contexte.

-

⁸ Cf. Le Gonidec, p. 227

- 2) En admettant une éventuelle mutation douce en *d*, nous chercherions des verbes commençant par *to'* ou *tou'* mais cette hypothèse ne mène nulle part aussi.
- 3) Le verbe irrégulier et auxiliaire *kaout*, « avoir », possède une forme en *dôa* à la 3^{ème} personne impersonnelle de l'imparfait⁹ (« on avait ») et une forme *dôé* à la 3^{ème} personne impersonnelle du parfait¹⁰ (« on eut »), les seules hypothèses viables pouvant donner *do*′.
- Dans un second temps, intéressons-nous à la terminaison *-fet*. Là encore plusieurs pistes sont possibles :
 - 1) -fed est la terminaison du conditionnel 1 (ou potentiel) des verbes et se prononce -fet. Mais il est ici nettement écrit -fed et non -fet. Nous devons donc abandonner cette piste.
 - 2) Pour le verbe *kaout* on attendrait alors *défé* au conditionnel 1 (« il aurait »). Nous sommes donc dans une impasse là aussi : cette terminaison ne peut pas être celle de *kaout*.
 - 3) Nous devons alors nous rappeler que *kaout* est un auxiliaire : il manque donc le participe passé d'un autre verbe dans la construction. Or les participes passés bretons ont bien une terminaison en *-et*. Dès lors, ce participe passé ne peut être que celui d'un verbe très court, le candidat idéal étant *bet*, participe passé du verbe irrégulier *bezañ* « être ».
 - Pourquoi do'fet est la contraction de dôa bet ?
 - 1) L'apostrophe indique que dôa ou dôé est devenu dô'. Assez logiquement nous optons pour l'imparfait dôa (la narration) plutôt que le parfait, d'autant que le verbe de la proposition principale (a zô'm Garo) est au présent, plus cohérent pour une concordance des temps
 - 2) Pour le *b* devenant *f* deux options peuvent l'expliquer simultanément :
 - a) Sur le plan graphique, nous notons que le F est le seul du texte [a2] et il est clairement en majuscule. Or comparativement, les F du texte [a1] étaient en minuscule. Nous ne savons pas si [a1] et [a2] sont de la même main mais nous notons la différence.
 - Cependant, l'hypothèse qu'un F soit ici mal reconnu et qu'il soit en réalité un b minuscule est valide : le trait supérieur du F serait alors un défaut de la roche, et le bas du b, sa boucle, peut être partiellement effacée de sorte qu'un F est formé
 - b) Sur le plan phonétique maintenant, et étant donné la contraction du radical dôa, nous devons nous rappeler que le P et le F sont en réalité le même son PH en phonétique (comme le Phi grec ou le Pf allemand).
 - Or la plosive P peut aussi dériver en B et réciproquement dans bien des langues. Dans le cas du breton, la consonne non mutée p peut s'adoucir en b ou devenir spirante en f. Dès lors, un bet peut muter en fet pour assurer la liaison avec l'auxiliaire contracté do'.
 - Cette transformation phonétique montre également que l'auxiliaire et son participe passé tendent à être lexicalisé en un seul mot : le participe passé étant invariable, il devient simple suffixe de l'auxiliaire qui est lui conjugué

⁹ Cf. Le Gonidec, p. 33

¹⁰ Cf. Le Gonidec, p. 33

3.4.2 Ligne 2

Remarques préalables :

La transcription S2 proposée en 2019 n'offre aucun élément pour cette ligne : elle est omise bien que partiellement visible dans S3 sur plusieurs photos du dossier.

En revanche, S1 propose VARLAEOERIATQDAO, ces lettres étant bien localisées entre les lignes 1 et 3. Une difficulté s'impose alors à nous car S1 offre des lettres sans cohérence apparente avec l'observation des photos.

Nous devons donc reconstruire la ligne en lacune lettre à lettre dans la mesure du possible.

Les photos des pages 6 et 59 permettent de repérer 4 lettres de S1 notées en vert ici VARLAEOERIATQDAO en relation avec les photos (en jaune ci-dessous) :



Photo page 6



Photo page 59

Nous pouvons alors reconstituer le début de la ligne VARLAE dont le E est lisible sur la photo en page 6 et le groupe OTEZ lisible sur les deux photos – le T ayant été omis dans S1 et le Z ayant été confondu avec un R également (lorsqu'un Z est dessiné en arrondi, il suffit de le compléter par un fût vertical suffisamment proche pour former un R).

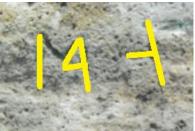
Dès lors, nous pouvons translittérer immédiatement *var-lae{z} o tez*. S1 indiquait « VAR » ce que nous pouvons supposer être un WAR en breton moderne, le W ayant probablement la même graphie que le V en breton prémoderne. Il est alors aisé de trouver le mot *war-laez* dont le *z* final devait déjà être en lacune dans S1. Il signifie « en hauteur ».

La suite *o tez* est le groupe verbal « on mesure » à la 3^{ème} personne impersonnelle du présent de l'indicatif, l'infinitif *tezañ* voulant dire « toiser, mesurer » et trouvant son étymologie dans l'ancien système de mesure, la toise, en vigueur au 18^{ème} siècle.

Ce début est indispensable pour traduire ce qui suit car nous venons de créer un contexte sémantique précis qui établit un cadre.

Suit alors un M, très « ramassé » en partie haute et étrangement petit. Nous en déduisons que ce n'est pas un M. S1 place là le groupe IA que nous pouvons retrouver en supprimant leurs moitiés inférieures, ce qui reste permet de former un "petit M" en reliant le sommet du fût du I avec l'horizontale du A.





Détail de la photo page 58 - Mise en évidence de « IA »

Nous émettons alors une hypothèse déduite de notre début de traduction : nous n'attendons là ni un M à la graphie douteuse, ni le groupe IA compris comme tel en 1984, mais un nombre, mis en évidence dans l'image ci-dessus : « 14 ». En effet un A et le chiffre 4 peuvent se confondre aisément.

Notre translittération est donc maintenant var-lae $\{z\}$ o tez 14 et ceci implique en toute logique que le mot qui suit est très probablement une unité de mesure.

Mais avant de d'exposer notre hypothèse, nous examinons les photos : suivant notre « 14 », nous croyons lire partiellement un A ou un signe + (Cf. photos ci-dessus). S1 propose d'ailleurs un T éventuellement ressemblant avec le + visible aujourd'hui.

La lettre suivante semble être un G mais cette hypothèse ne tient pas: il est trop petit, en position décalée vers le bas, et ne ressemble pas du tout aux autres G du texte [a2] (Cf. dernière ligne dans le groupe PRIGILOD): ils sont toujours gravés selon un arc-de-cercle, partant d'un C comme base, quand celui ci-dessous est obtenu par cinq petits segments, le seul G de tout le rocher qui serait dessiné ainsi. S1 propose un Q à cette place sans que nous puissions y voir un ressemblance morphologique quelconque. Nous verrons qu'en fait, c'est un R.

Les deux lettres d'après semblent nous donner tM alors que S1 propose un D, une confusion qui s'explique car les D de ce texte [a2] (comme [a1] d'ailleurs) sont très fréquemment gravés par la minuscule d. Ensuite, une fissure traverse le M (en rouge ci-dessous), celle-là même qui à la ligne audessus a transformé un J en Y.

En réalité, il n'y a pas de t minuscule ici mais la partie ronde d'un d, son fût étant celui du M voisin. Dès lors, le M tombe et il ne reste que son second fût éventuellement.





Détail comparatif de la photo page 58 – Mise en évidence du d minuscule et de la fissure



Détail de la photo page 58 – La fissure dans son ensemble

Cependant, nous allons voir que nous avons là un o confondu dans S1 avec un d. Les photos n'offrent rien après tM sinon un vague trait légèrement oblique (cf. ci-dessus en jaune) qui apparait parfois sous la forme d'un + dans S3 notamment sur les photos en page 56 et 58.

La fin de S1 propose en ce lieu le groupe DAO là où S3 ne permet pas de voir ces lettres.

Notre solution est donc TROATAD en correspondance exacte sur deux lettres avec S1 indiquée en vert ici : **TQDAO**. Dès lors que nous prenons le d pour en faire un o (en supposant une haste surnuméraire) et que nous ignorons le O final de S1, il ne reste à résoudre que la présence du R.

Cela est possible en raison de la forme particulière du Q qui peut être confondu avec un R si le fût du du R est partiellement effacée en partie basse : s'il ne reste du R qu'un petit rond placé en position haute, complété du trait diagonal du R : nous avons alors un Q.

Ces considérations nous amène à lire le groupe TRoA. L'observation des photos montre la possibilité d'un A puis d'un d formé avec le premier j du groupe jAIEj. Nous formons donc TRoA Ad, l'espace restant permettant de placer un t complètement effacé aujourd'hui.



Détail de la photo page 56 – Notre hypothèse TRoATAd

<u>Détail syntaxique important :</u>

L'unité de mesure ne s'accorde pas au pluriel à en croire l'exemple proposé dans le Gonidec dans la définition de *troatad* en page 585 :

Dék troatad héd en deûz « il a dix pieds de long »

Enfin, les photos S3 nous permettent de terminer la ligne par AIEJ - là où dans S1 nous n'avions rien. Notons qu'il est très paradoxal de constater qu'en 1984 la presque totalité de la ligne 2 est suffisamment lisible pour autoriser une transcription de laquelle le groupe jAiEj est complètement absent, quand au contraire en 2019, la totalité de la ligne a disparu et qu'uniquement ses dernières lettres "apparaissent".

L'hypothèse la plus simple est qu'un phénomène (naturel ou pas) a brutalement provoqué une forte érosion de la ligne 2 exclusivement et même l'apparition de traits supplémentaires et de nouvelles lettres. Une explication simple est que le rocher connaît une strate de densité plus faible à cet endroit. L'érosion de la mer, éventuellement conjuguée avec celle de l'Homme, a provoqué l'effacement des lettres.

Dans cet optique, l'apparition soudaine de lettres nouvelles en fin de ligne 2 pourtant absentes en 1984, nous autorise à penser que ces lettres sont le résultat d'une gravure additionnelle postérieure : un graffiti.

Idéalement, un examen plus approfondi de la roche permettrait de valider cette hypothèse. Mais comme l'auteur de la présente étude travaille à 500 km de distance, cela n'est actuellement pas possible et demandera donc un approfondissement futur éventuel.

Toutefois, nous proposons ici une preuve indirecte en tentant de traduire la séquence jAIEj que la photo en page 55 nous offre clairement :

- Il n'existe qu'un unique mot breton (d'après le Meurgorf) contenant jai : dijaik qui veut dire « déjà » et qui n'est pas compatible avec le Ej final
- Si nous cherchons un mot breton contenant *dai* nous en trouvons onze, tous de plus 6 lettres qui ne peuvent pas correspondre non plus
- Si maintenant nous ignorons la première lettre en cherchant *aie*, nous trouvons 13 mots euxaussi de plus de 6 lettres : cette piste est avortée.
- En regardant plus attentivement la photo, nous nous apercevons maintenant que le I central n'est pas un fût vertical mais une diagonale qui cache probablement un V :
 - Si nous cherchons alors *jave* nous trouvons tous les mots issus de la racine signifiant « poitrine, mâchoire » ce qui n'a aucun sens
 - jav est également le mot pour « monture, attelage » qui n'a pas plus de sens
 - Si maintenant nous cherchons *dav*, nous trouvons l'expression *dav eo* pour « il est nécessaire, seule hypothèse de traduction qui aurait éventuellement un sens (au détail près que le *j* final serait un *o* en erreur)

Remarquons que si le première lettre est un d (la finale de troadad justement) et qu'il était encore visible en 1984, un promeneur a pu le compléter en ajoutant « avid » pour former le prénom « dAVId » chose possible si nous admettons que le E est en fait le fût d'un I complété par trois traits en graffiti.

Conclusion:

Ce qui nous donne en synthèse la correspondance suivante :

Ce qui est vu aujourd'hui sur les photos			0	+	Е	Z	N	/	+	G	EM			Α?	j	Α	i	E	j				
Mise en correspondance	٧	Α	R	L	Α	Ε	0	Т	Ε	Z	1	Α	Т	?	d	Α	0		j	Α	i	Ε	i/j
Retranscription 1984	V	Α	R	L	Α	Ε	0		Ε	R	I	Α	Т	Q	D	Α	0						
Notre solution	V	Α	R	L	Α	Ε	0	Т	Ε	Z	1	4	Т	R	0	Α	t	Α	d	Α	٧	1	d

Nous notons sur fond gris ce que nous pensons être le graffiti « dAVId » ajouté après 1984.

Notre conclusion se trouve être la traduction elle-même dans le cas présent puisque nous avions une ligne particulièrement usée.

S1	VARLAEOERIATQDAO	
S2	Aucune	
S3	VARLAEOTEZ <mark>M</mark> GEM <mark>J</mark> AIEJ	
Translittération	var-lae{z} o tez 14 t[roatad] / {dAVId}	
Forme finale	war-laez o tez 14 t[roatad] / {dAVId}	
Traduction En hauteur on mesure 14 [pieds] / {David}		

Nous mettons ici en évidence le "parasitage" induit par un graffiti moderne et la nécessité de protéger et conserver le patrimoine historique.

3.4.3 Ligne 3

Remarques préalables :

Pour la ligne 3, nous devons corriger légèrement S2 car les photos 12 et 28 de S3 nous montrent qu'elle commence par le groupe NELA et non pas IELA : le 2^{ème} fût du N a été isolé pour former un I, quand son premier fût et sa diagonale ont été pris pour former un A, une griffure de la roche ajoutant un très léger trait horizontal.



Photo page 28 - Détail du début de la ligne 3

La photo page 58 laisse planer un doute que la lettre C qui suit le groupe EOD dans S2 : nous la considèrerons comme étant en lacune [C] dans notre translittération. Potentiellement, elle pourrait aussi être un G, un O voire un Z ... ou un défaut du rocher ?



Photo page 58 – Détail comparatif de deux C de la ligne 3 : le dernier est incomplet

Les photos de S3 en pages 53, 54 et 57 nous montrent que la fin de la ligne DA AOMA admet un Z ou un R potentiellement en lacune qui suit le A. Ce qui permet de former *dARAoMA* ou *dAZAoMA*



Photo page 57 – Détail de la lacune Z ou R possible

La photo en page 55 est la seule qui montre une trace en fin de ligne et dans une moindre mesure la photo en page 6 montre la bordure du rocher en cet endroit :



Photo page 55 – Détail de la lacune en fin de ligne 3

S1	NELACIEODETFAOMA
S2	AIELAChEODCET DA AOMA
S3	NELAChEoD[C]ET DA[]AOMA[]
Translittération	ne lac'heod [c]et darao-ma[ñ]
Forme finale	ne lac'hjod ket daraou-ma[ñ]
Traduction	on ne positionna pas (toutes) ces mortes eaux

Analyse:

- S1 ne décompose pas le N initial comme S2 : cette source était donc exacte. En revanche S1 ne note pas le h qui suit le C et propose un F sans relation possible avec S2 ou S3
- S1 et S2 comme de coutume, propose un O majuscule alors que S3 nous montre une minuscule
- Dès lors, nous reconnaissons la construction négative *ne _ ket*, la consomme *k* visiblement toujours notée *c* en breton prémoderne
- Nous nous intéressons alors au mot darao pluriel de dara que nous avons déjà vu en ligne 1 : nous traduisons donc « les marées basses » pour lequel le o vaut un ou en breton moderne comme nous l'avons déjà noté précédemment
- La terminaison $-ma\tilde{n}$ est l'adjectif démonstratif pluriel « ces » duquel le \tilde{n} final est en lacune (Cf. photos pages 6 et 55)
- Il reste alors à traduire le groupe LACHEOD. D'après le Gonidec p. 408, *léac'h* signifie « lieu, endroit » duquel est issu le verbe *lac'h*. Ce verbe est la mutation spirante de *lak*, racine du verbe à l'infinitif *lakaat*, c'est-à-dire « mettre ». D'après le Gonidec p.408-409, *léc'hia* est le verbe « mettre, placer ». Dans le contexte, le verbe français « positionner » correspond le mieux à l'idée exprimée ici car elle sous-entend une évaluation numérique presque synonyme de « mesurer ».

Mais la terminaison pose problème car *-eod* n'existe pas en conjugaison bretonne. Nous trouvons en revanche que :

- -e est la 3^{ème} personne de l'imparfait
- -ed est la 3^{ème} personne impersonnelle de l'imparfait
- -jod est la 3^{ème} personne impersonnelle du passé simple

Nous retiendrons la terminaison du passé simple -jod. Il semble que le graveur a confondu les deux temps et a mélangé les deux terminaisons. Cependant, nous ne sommes pas là dans le registre d'une action répétée ou de la narration, mais ponctuelle : le passé simple est donc plus approprié que l'imparfait.

Conclusion:

Il est normal d'envisager que le graveur ait pu commettre une erreur en épigraphie car contrairement à l'écriture cursive sur un support qui autorise la vitesse de la main, la gravure est réalisée soit à partir d'un brouillon manuscrit, soit de mémoire, mais dans tous les cas par une méthode mécanique lente qui ne répond pas aux mêmes règles de psychomotricité.

3.4.4 Ligne 4

Remarques préalables :

S1 fait état d'un C en début de la ligne, noté Γ (le gamma grec) dans S2. Ce signe est en fait mal formé : c'est un E dont il manque deux horizontales. De manière constante nous remarquons encore une fois que les Z sont notés par des S dans S1 – ce que S2 corrige. Mais nous notons aussi pour la première fois une exception : le groupe ESEL noté dans toutes les sources avec un S et non pas un Z.

Plus important, S1 et S2 omettent une lacune pourtant en partie visible dans S3 principalement sur la photo de la page 6 du dossier, sous la fin de la ligne 4, en renvoi :



Photo page 6 - Détail de la lacune de la ligne 4

Au moins trois lettres sont lisibles, dont un R parfaitement formé, probablement précédé d'un b. Notons immédiatement que ce groupe est nécessairement la fin de la ligne 4. Nous remarquons d'ailleurs que la fin de la ligne 5 (qui se termine par l'année 1787), contourne par en dessous ce groupe, ne laissant aucun doute sur sa présence en ce point du rocher au moment de sa gravure.

S1	CULESEDAREIDIMEVSMES
S2	TVLES ELd A RE IdIMEVZMEZ
S3	[E]UL ESEL dAR EI dIMEUZ MEZ * []bR[]
Translittération	eul {lec'h} esel d'ar ei dimeu{r}z mez * [e]br[el]
Forme finale	eul {lec'h} izel d'ar ei{l} dimeu{r}zh miz * [e]br[el]
Traduction	un {lieu} très bas au deuxième mardi, le mois * d'avril

<u>Analyse:</u>

- Nous traduisons cette ligne par la fin en raison d'un lien évident avec le texte [a1]: la date du mardi 10 avril 1787, semaine de Pâques. Nous reconnaissons en effet le mot dimeu{r}z (dont le R manque: nous corrigeons donc le scribe), le mardi, le h final de dimeurzh étant manquant nous déduisons que l'auteur n'est pas du Vannetais.
- Le mot *miz*, le « mois », est écrit *mez* ici, soit pour des raisons d'affaiblissement phonétique, soit à cause d'un défaut de la roche qui transforme le I en E sans que nous puissions décider.
- Et enfin la lacune reconstituée qui contient bR est le nom du mois ebrel, donc le mois d'avril.

- Dès lors nous pouvons former le mot ei juste devant le mot mardi. Nous le complétons par un L manquant en supposant ici qu'en breton prémoderne, ce mot s'écrivait ainsi. eil signifie « deuxième », et force est de constater que le mardi 10 était bien le deuxième mardi du mois d'avril. Il est aussi possible que le scribe a oublié cette lettre – mais comment décider ?
- Nous pouvons maintenant traduire le groupe DAR par d'ar qui signifie « au »
- Et alors traduire le début de la ligne : *eul* signifie « un, une » mais qui devrait normalement être suivi d'un mot commençant par L¹¹ comme l'indique le Gonidec : c'est obligatoire.
- Le mot esel n'existe pas mais si nous admettons qu'en breton prémoderne il s'écrivait avec un Z et non un S, nous devons chercher le mot ezel qui s'écrit aussi izel¹². ëzel désigne les membres d'un corps ce qui n'a pas de sens dans le contexte alors que izel est l'adjectif voulant dire « bas, très bas » ce qui aurait du sens dans notre texte. Nous supposons ici que l'auteur de l'inscription a phonétiquement confondu les deux mots car homophones.

Cependant, nous avons alors un problème grammatical : l'adjectif *izel* ne se rapporte à aucun nom. Or nous avons l'article indéfini *eul* suivi d'un adjectif *izel* ce qui ne constitue pas un groupe nominal complet.

Nous pourrions être tenté d'explorer la piste du verbe *izelaat* (« abaisser, baisser »), *izel* voulant alors dire « il baisse » à la troisième personne de l'indicatif. Mais là encore, impossible de résoudre car le verbe ne peut suivre l'article indéfini *eul*.

Seule solution: il manque un nom commun dont nous savons qu'il commence par un L.

 Nous extrapolons que le mot manquant est *lec'h* qui signifie « lieu, endroit ». Et nous avons une preuve indirecte de la raison de cette omission : juste au-dessus, en ligne 3, notre graveur avait sculpté le verbe *lakjod* dont nous avons vu que la racine est voisine (d'après le Gonidec p. 408), de *léac'h* qui signifie « lieu, endroit » comme nous venons de le voir.

Un mot voisin étant présent juste au-dessus, l'auteur a crû probablement qu'il l'avait déjà inscrit.

Nous n'avons bien sûr aucune preuve de cette erreur que nous corrigeons là. Mais nous réussissons toutefois à émettre une hypothèse plausible.

Conclusion:

Nous avons déjà évoqué que le graveur peut commettre des erreurs : nous en avons là un très bel exemple. Entre des lettres oubliées (des fautes d'orthographe donc) et là un mot tout entier omis, nous montrons toute la difficulté du travail d'un épigraphe.

¹¹ Cf. Le Gonidec, p. 307

¹² Cf. Le Gonidec, p. 310

3.4.5 Ligne 5

S1	ARPRIGILOD1787
S2	ARPRI GILOd 17♥87
S3	AR PRIGILod 17♥87
Translittération	àr pri-gil od 1787
Forme finale	àr pri-gil o(u)d 1787
Traduction	concernant le recul boueux en 1787

Remarques préalables :

• Toutes les sources sont globalement concordantes à l'exception de S1 et S2 qui notent encore une fois un O majuscule au lieu d'un o minuscule

Analyse:

- Le groupe AR se détache nettement de la suite et peut se lire avec ar puisque les accents ne sont jamais notés dans les sources. Nous retenons ici ar (ou war) qui signifie « concernant ».
- PRIGILOD semble écrit en un seul mot mais n'a pas de sens immédiatement reconnu dans les dictionnaires (même le Meurgorf). Il semble donc que nous ayons là un hapax et nous devons donc trouver le sens avec le contexte. Mais l'examen de la photo d'ensemble en page 6 du dossier semble détacher deux groupes : PRIGIL et OD
 - pri signifie « argile, boue » et peut être utilisé en préfixe ou en suffixe. Mais il a également un sens plus abstrait notamment pour exprimer des choses négatives. Par exemple ober pri signifie « gâcher », ou pich pri, qui désigne un homosexuel (pich désigne de pénis de manière péjorative).
 - *kilañ* est le verbe « reculer » : *kil* veut donc dire « il recule » et une mutation adoucissante peut donner la forme *gil*. La forme *a-gil* signifie « à reculons ». Nous pouvons en déduire que *pri-gil* est une forme construite de la même manière, pour donner un sens négatif (donc boueux) au recul. Nous le traduisons mot-à-mot.
 - Enfin, od doit se comprendre comme étant la préposition oud ou encore ouzh qui signifie « vers ». La suite étant une année, nous le traduisons par « en ». Plusieurs raisons peuvent justifier de l'absence du U en breton prémoderne : un oubli du graveur, une graphie usuelle du OU en O (un régionalisme ?) ou encore une évolution entre le prémoderne et le moderne. Mais nous ne pouvons pas décider.

Conclusion:

Bien que pri-gil soit un hapax, l'épigraphe peut procéder par une recherche étymologique pour en reconstruire le sens comme nous venons de le faire.

Le cœur surmonté d'une croix est le symbole de dévotion du Sacré-Cœur, mais il est aussi et surtout dans cette région bretonne, le symbole du Cœur Vendéen indiquant le rattachement à la monarchie (ce qui deux ans avant la Révolution Française n'est pas surprenant !). C'est là l'expression personnelle du scribe.

3.4.6 Le texte [a2] : Synthèse des ligne 1 à 5

Nous obtenons le texte suivant :

a zô 'm Garo pa Iz dôa bet o daré
war-laez o tez 14 t[roatad]
ne lac'hjod ket daraou-ma[ñ]
eul {lec'h} izel d'ar ei{l} dimeu{r}zh miz * [e]br[el]
àr pri-gil o(u)d 1787

Que nous pouvons traduire par :

On est dans mon Caro lorsque l'Iroise avait été en marais basse en hauteur on mesure 14 [pieds] on ne positionna pas (toutes) ces mortes eaux, un {lieu} très bas, au deuxième mardi, le mois * d'avril concernant le recul boueux en 1787

Notre traduction confirme la date déduite dans le texte [a1]. Cette fois-ci, le jour (mardi) est donné ainsi que le mois et l'année.

Mais au-delà de la date, nous avons aussi la même indication maritime. Les textes [a1] et [a2] décrivent donc la même chose : une marée extrêmement basse.

Nous renvoyons à nouveau le lecteur à notre annexe (Chapitre 4.1) sur les mortes eaux à Brest entre 1785 et 1789.

Ce deuxième texte [a2] n'est cependant pas nécessairement du même auteur que [a1] car rien ne peut l'affirmer ou l'infirmer. Ont-ils été gravés le même jour ? Si ce n'est pas le cas, c'est à peu de temps d'intervalle. Nous remarquons cependant que le texte [a1] comporte moins d'erreur que le [a2] ce qui tendrait à valider l'hypothèse de deux scribes.

Nous pouvons enfin émettre une dernière hypothèse : que le rocher du Caro est un point de repère maritime autrefois utilisé pour estimer la hauteur des marées. Il est notable que ce rocher est potentiellement visible dans toute la rade de Brest, notamment depuis le Goulet de Brest permettant de gagner la haute mer.

Et il est tout aussi remarquable de noter que le texte [a2] évoque clairement une mesure de 14 pieds soit 4,55 mètres¹³ en prenant pour étalon le pied-de-roi de 0,325 mètre (le Règlement du concours nous donne l'altitude du rocher à 5m au-dessus du niveau de la mer). Nous trouvons en effet une distance très voisine de la hauteur calculée par le SHOM à cette date : la hauteur d'eau était de 5m18 à 22h ce jour-là par rapport au niveau 0 de la mer qui ne fut fixé que postérieurement, en 1883 à Marseille.

Il n'est bien entendu pas possible de trouver dans ce texte la valeur exacte puis nous ignorons de nombreux paramètres comme le point de référence précis sur le rocher mais surtout si le rocher est resté à la même place puisqu'il semble avoir été légèrement déplacé avec le temps.

¹³ Conversion disponible sur http://aviatechno.net/unites/pieds.php

3.5 Le texte [c1]

3.5.1 Ligne 1

S1	OBIIE: BRISBVILAR FROIK AL	
S2	obiie brizbvila	
S3	oblie bRiZbViLA[i?] ERoi AL	
Translittération	o bijé briz b(o)uil(h)a[ñ] e Roi <k>al</k>	
Forme finale	hô bijé briz bouilha[ñ] e Réal	
Traduction	Il serait le prix le plus brûlant en Réale	

Remarques préalables :

- La ligne 1 est nette mais pourrait être entachée de deux lacunes en raison d'un défaut et d'un trou dans le rocher. A ce stade nous ignorons si ces altérations préexistaient avant la gravure, donc s'il y avait des lettres ou si le scribe a contourné l'un, l'autre ou les deux obstacles.
- S1 mentionne un R, un F et un K par erreur. Pour le R, seul un fût vertical est présent (nous mettons donc un I en lacune sachant que ce fût peut être une partie d'une autre lettre). Le F est en réalité un E dont un trait inférieur était effacé en 1984. Enfin le K est purement et simplement absent sans place possible : probablement un erreur?

<u>Analyse :</u>

- Il n'existe aucun mot contenant OBIIE ou OBTIE en breton, séquence qui se détache nettement du groupe BRIZ en raison d'un léger décalage d'alignement. En revanche, le deuxième I a une légère courbure à sa base : un J est possible. Nous avons donc là un groupe verbal o bijé.
- Le o initial induit deux hypothèses :
 - 1) Il peut être la particule aspectuelle verbale mais serait alors suivi d'un infinitif. Or *bijé* est une forme conjuguée, ce qui exclut donc cette possibilité.
 - 2) Il ne peut donc qu'être le pronom de la 3^{ème} personne du pluriel (écrite *hô*)
- bijé offre alors trois possibilités :
 - 1) le verbe *bezañ* à la troisième personne du singulier du conditionnel (Cf. page 31 du Le Gonidec), l'irréel passé
 - 2) le verbe *kaout* à la première personne du pluriel du conditionnel au personnel (Cf. page 32 du Le Gonidec)
 - 3) le verbe *kaout* à la première personne du pluriel du conditionnel à l'impersonnel (Cf. page 33 du Le Gonidec)

Nous sommes alors face à un paradoxe car le pronom sujet est au pluriel, ce qui impliquerait de prendre l'une de deux formes du verbe *kaout*. En réalité, c'est bien la forme de *bezañ* qu'il nous faut retenir mais il faut alors admettre que o n'est pas un pronom pluriel mais un singulier collectif. Nous traduisons donc « il serait » mais en retenant que ce « il » renvoie à un groupe (nous verrons à la ligne suivante qu'il s'agit d'un lot de fraisiers).

briz est la mutation adoucissante de priz et signifie « le prix »

bouilh est l'adjectif qui signifie « ardent, bouillant, impétueux, vif, brûlant » et son h a été omis par le scribe. Notons qu'il peut être confondu avec le nom commun builh (la bulle) en raison du V qui représente en réalité la double-voyelle OU, soit par oubli du scribe, soit parce que ce mot s'écrivait ainsi en breton prémoderne – mais nous ne pouvons pas décider. Nous translittérons donc b(o)uil(h).

Hors contexte, il est difficile de trouver le sens exact à donner : est-ce un sens figuré ? Pour un prix, nous aurions tendance à le traduire par « élevé » en français – mais cette lecture est peutêtre dans un champ sémantique inadapté.

Comme nous le verrons, la tonalité du texte dans sa globalité est le thème de la guerre. Dans ce domaine, la notion de prix devient alors figurée. Nous le traduisons par « brûlant » dans un premier temps : nous donnerons une explication en synthèse à ce choix.

- L'adjectif bouilh qui qualifie le prix, est complété par le suffixe -añ, donc un superlatif « le plus brûlant » (ce qui permet d'écarter complètement le mot builh qui est un nom et non un adjectif)
- Les photos pages 42, 49 et 62 montrent un trou suivi d'un E, S1 voyant là un F par erreur. Nous supposons ici que le trou était déjà présent lorsque le texte a été gravé : il n'y a donc pas de lacune et le scribe a sauté l'obstacle. Dans cette hypothèse, la lettre E se suffit à elle-même et établit une relation avec le mot qui suit : nous devons donc les traduire ensemble.
- Le dernier mot est *roial* qui est le mot français « Royal » dans les toponymes (exemple du Meurgorf : Baz Royal s'écrit *bazh-roial* issu de *bazh*=bâton + *roial*= Royal). Mais dans tous les contextes proposés par le Meurgorf, *Roial* est écrit avec une majuscule puisqu'un toponyme est un nom propre : sa traduction n'est donc pas si simple.

Si ce mot était un adjectif alors le *e* qui précède serait une conjonction de coordination comme « et » et nous traduirions « le plus brûlant et royal » par exemple. Cette hypothèse doit cependant être écartée car *e* n'est pas un mot ayant cette nature : il ne peut être qu'un pronom, un adverbe ou une préposition, ce qui implique que le mot qui suit ne peut pas être un adjectif mais un nom propre étranger.

Et nous trouvons alors une variante *réal* du mot *roial* qui n'est autre qu'une monnaie, la « réale », valant cinq sous, introduite par les espagnols « probablement du temps de la Ligue »¹⁴. Dès lors, *e Roial* (ou *e Réal*) peut se traduire par « en réale », la particule *e* étant la préposition « en » suivi du nom propre de la devise.

Conclusion:

A ce stade, le bloc D n'intervient pas dans notre travail et nous pouvons déjà supposer que le sujet diffère des textes [a1] et [a2]. Nous devons aussi garder en mémoire que la traduction de l'adjectif bouilhañ est sujette à un doute en raison du contexte qui se trouve être insuffisamment exprimé pour l'instant.

Enfin nous avons une indication de datation haute puisque le réale eût court jusqu'au milieu du 18ème siècle : ce texte date donc d'avant 1864 (date où il a été remplacé par l'escudo).

-

¹⁴ Le Gonidec, page 502

3.5.2 Ligne 2

S1	ALV <mark>OA</mark> ARBORSI <mark>NE</mark> T	
S2	ALVQ4 AKbORSIV.T	
S3	[A]LV <mark>O</mark> 4 ARboR SIV(trou) T	
Translittération	[t]alv 84 arbor-sivi	
Forme finale	[t]alv 84 bod-sivi	
Traduction	Il vaut 84 fraisiers	

Remarques préalables :

- Là où S1 propose un O majuscule, S2 propose un Q. Alors que les photos S3 montre que cela n'est ni l'une ni l'autre : une sorte de o minuscule mais placé en haut de ligne, laissant la place d'une demie-hauteur de lettre sous lui.
- Le 2^{ème} A de S1 est vu comme un 4 dans S2. L'examen des photos en page 15 et 41 démontre qu'il s'agit bien du chiffre.
- S2 retranscrit un K alors que la photo en page 41 montre qu'il s'agit bien d'un R comme S1 le notait déjà correctement
- Comme déjà constaté, S1 corrige les I/V en N comme celui présent en fin de ligne. Dans S2, cette même lettre fut notée V - ce qui l'interprétation exacte si nous l'observons dans S3 : en réalité, S1 a supposé un I/V, en ajoutant un second fût vertical après le V puis noté un N ainsi recomposé.

<u> Analyse :</u>

 Nous ne traduisons pas les premières lettres immédiatement, mais en fin d'analyse. Nous commençons directement par le mot arbor qui n'existe pas en breton mais qui est le mot latin « arbre ».

La fin de la ligne est traversée par une large trou qui a contraint le graveur à noter la dernière lettre après : un I vu comme un T dans les trois sources. Cette fissure est à l'origine d'un E inséré dans S1 mais il n'y a aucune raison d'avoir cette lettre là car nous pouvons former le mot *sivi* « fraise », en comprenant que le T final est simplement un I modifié par un petit défaut horizontal au sommet du fût – à moins qu'un second trait horizontal ne se soit effacé au pied du fût.

Nous reconnaissons là le mot *arbor-sivi*, le « fraisier », qui s'écrit *bod-sivi* en breton moderne. Nous supposons ici que le mot moderne n'existait pas encore deux siècles avant. Pourquoi alors utiliser le latin ?

La raison est très simple : le fraisier n'a été introduit en Bretagne qu'entre 1714 et 1739 par Amédée-François Frézier¹⁵, sous couvert d'une expédition botanique au Chili.

¹⁵ Cf. https://www.ouest-france.fr/bretagne/brest-29200/si-lhistoire-de-la-fraise-de-plougastel-metait-contee-2722294

Or il est d'usage de désigner les plantes par des noms latins, langue d'ailleurs régulièrement entendue par les bretons fervents catholiques en cette époque monarchiste.

Il n'y a donc rien de surprenant à ce que le mot *bod-sivi* du breton moderne eût une forme construite sur la base d'un mot latin deux siècles auparavant.

- Précédant le mot arbor-sivi nous trouvons le chiffre 4 : une observation plus attentive nous montre que le o minuscule n'est pas une lettre mais qu'il s'agit en fait d'un chiffre 8 (moins probablement un 9) puisqu'une légère intersection est encore visible à la base du o. Ce qui permet de former le nombre 84.
- Il reste alors à traduire le groupe ALV ou encore ALU ou ALW, qui ne correspondent à aucun mot en breton : nous devons donc admettre qu'au moins une lettre est en lacune devant. Si nous recherchons alors les mots finissant par ces séquences dans le Meurgorf, nous avons :
 - 1) Pour ALU, deux mots possibles uniquement *balu* et *dispalu*, définis dans le dictionnaire Catholicon donc du 15^{ème} siècle. Beaucoup trop anciens pour être des hypothèses valides.
 - 2) Pour ALW, aucun mot terminant par ces lettres n'est connu du Meurgorf
 - 3) Pour ALV », 14 mots sont possibles dont *galv*, *halv*, *malv*, *palv*, *salv* et *talv* pour les plus courts. Nous retenons le verbe *talvout* « valoir », ici à la troisième personne du singulier au présent de l'indicatif
- Le verbe talv peut alors avoir deux sujets : soit le prix, qui est au singulier, soit le groupe des 84 fraisiers collectivement considérés – interprétation collective que nous avons justement proposée pour traduire la forme verbale o bijé.

Le lecteur notera que le prix et les 84 fraisiers sont justement assimilés l'un à l'autre : il y a donc une cohérence grammaticale à employer des verbes à la troisième personne du singulier pour l'un comme pour l'autre (au lieu du pluriel).

Conclusion:

Notre travail à ce stade nous montre que le rocher était déjà abimé au moment où l'auteur a gravé son texte.

Sur le fond, il n'y aucune surprise à ce que ce texte évoque la fraise dans la région de Plougastel Daoulas, célèbre dans le monde entier pour ce fruit qui d'ailleurs figure sur ses armoiries.

3.5.3 Ligne 3

Problématique:

C'est à ce moment de notre étude que surgit la difficulté de séparer (ou non) les textes [c1] et [c2], et de rapprocher [d1] de [c2]. Mais que disent nos sources ?

- S1 fusionne les deux lignes 3 et 4 en une seule : CARCLONEPR ES (SAKI) ASONRES E I BEL. Nous les séparons car (SAKI) appartient au bloc D et ASONRES E I BEL est au bloc C
 - Dans S1, la séquence (SAKI) notée entre parenthèses, illustre une supposition faite de juxtaposer le texte [d1] avec [c2] en 1984, mais seulement à partir de la ligne 4. Car dans cette hypothèse, SAKI démarre nécessairement la ligne 4 : il est impossible de placer le bloc D à droite du texte [c2], uniquement à gauche. Cependant, même s'il n'est plus possible de juxtaposer les deux blocs de nos jours en raison de l'usure, nous devons prendre pour exacte l'hypothèse de 1984.
- S2 décompose en deux lignes OSCAR CLOIVE PRE Z.T puis ZOUREZE mais ne fait pas le rapprochement avec le bloc D. Il ajoute OS en début de ligne 3 que nous ne voyons ni dans S1 ni dans S3 si bien que nous ne savons même pas s'il faut le mettre en lacune.

Reste maintenant à identifier l'éventuelle césure entre [c1] et [c2] par l'observation :

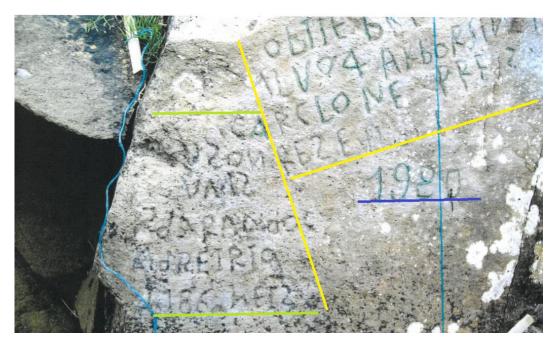


Photo page 60 : Composition des textes [c1], [c2] et de l'année 1920

Le lecteur note immédiatement que l'année 1920 a un alignement spécifique (en bleu), qui ne suit pas l'alignement de [c1] (en jaune) mais celui de [c2] (en vert). Le graveur a pris pour référence d'alignement le texte à sa gauche, montrant ainsi qu'il n'y a pas de relation avec [c1] situé au-dessus. Et comme [c2] date de 1786, l'année 1920 est donc d'une autre main 134 ans plus tard.

Si nous nous fions maintenant aux orientations des lettres, nous délimitons assez facilement les deux premières lignes de [c2] des deux dernières lignes de [c1].

Mais est-ce un seul ou deux textes?

Il faut reconnaître que cette composition laisse un doute. L'hypothèse d'un texte unique reste cependant possible : un autre rocher situé devant et aujourd'hui déplacé gênait peut-être et a contraint le graveur à un contournement arrivé en bas de [c1], l'amenant à poursuivre en colonne sur la gauche avec [d1] et [c2].

Ce qui est certain c'est que le texte [c1] a débuté en suivant l'arrête séparatrice de la face A et de la face C du rocher.

Nous devons supposer ici que quatre scénarios s'opposent :

Scénario A: [c1] a été écrit par-dessus [c2], effaçant les lettres des fins des deux premières lignes.

Scénario B: [c2] a été par-dessus [c1], effaçant les lettres des débuts des deux dernières lignes.

Scénario C: Les textes [c1] et [c2] sont du même scribe et ont été écrit d'un seul tenant.

Scénario D: Les textes [c1] et [c2] ne sont pas du même scribe mais sont accolés d'un seul tenant.

Dès lors notre travail de traduction doit envisager ces quatre scénarios simultanément.

	Scénario A	Scénario B	Scénario C et D	
S1	RCLONEPR ES	RCLONEPR ES	CARCLONEPR ES	
			(SAKI) ASONRES E I BEL	
S2	RCLOIVE PRE Z.T	RCLOIVE PRE Z.T	OSCAR CLOIVE PRE Z.T	
S3	RCLO NE[?]PRE Z [T?]	RCLO NE[?]PRE Z [T?]	CARCLO NE[?]PRE Z [T?]	
Translittération	ranslittération rclo ne prez []rclo ne prez carclo ne prez [ket?]		carclo ne prez [ket?]	
Forme finale	orme finale Impossible Impossible karglou(d) ne prez [ket?]		karglou(d) ne prez [ket?]	
TraductionImpossibleImpossibleaucun ma		aucun mangeur ne parle		

Remarques préalables :

- Nous mettons en lacune le dernier T car il suffit de consulter la photo en page 62 par exemple, pour avoir un doute : le T est gravé selon un angle de 45° environ. Est-il un K ?
- Comme constaté jusqu'à présent, S1 transforme les Z en S ce que S2 et S3 corrigent. Cependant S2 ajoute une erreur en décomposant le N en I et V en séparant le premier fût du N, le reste de la lettre formant le V
- En examinant plus attentivement la photo en page 41, on remarque que le C pourrait éventuellement être un S
- L'espace entre NE et PRE ne semble pas être une lacune mais il comporte une éraflure qui interroge comme le montre la photo en page 62
- Enfin, une fissure sépare PRE et Z mais sans lacune apparente

Analyse (commune aux trois scénarios):

- Nous commençons par étudier le groupe NE PREZ : en première hypothèse il peut être un mot unique, le scribe ayant été contraint de sauter un défaut de la roche. Deux mots sont alors possibles : nepred « jamais » et nepreizh « neutre ». Mais l'un comme l'autre doit être écarté car n'est pas compatible avec les lettres qui suivent.
- Une seconde hypothèse serait de voir là le nom commun priz avec un défaut sur le E (puisque ce mot a déjà été vu en ligne 1 mais nous sommes alors face à une impossibilité car le NE qui précède induit une faute de syntaxe, ne ayant la même fonction négative ou interrogative qu'en français
- L'hypothèse d'une construction négative ne _ ket ou nep :
 - 1) Le T final peut être la diagonale montante d'un K : nous supposerions donc un *ket* en lacune après *prez*.
 - 2) Il est aussi probable que la forme négative employée soit *nep* « aucun » dont le *p* a été omis. Quoi qu'il en soit, dans les deux cas d'une construction négative, ceci implique que le groupe PREZ est un verbe.
- Il n'existe que 10 verbes contenant PREZ d'après le Meurgorf, dont *prezeg* « parler » variante de *prezegiñ*, ou *prezek* « prêcher », qui en est voisin, pour lesquels PREZ est le radical. Nous aurions donc là « aucun ne parle » ou « aucun ne prêche » selon le contexte. Notons que *prez* est aussi le substantif « le parler » mais qui dans une construction négative n'a pas sa place

Analyse du scénario A:

Dans le scénario A, la phrase débuterait par RCLO ce qui donnerait en breton moderne RKLO, RCHLO, RC'HLO ou RGLO, voire RSLO si le C est en fait un S. Or il n'existe aucun mot breton commençant par ces séquences selon le Meurgorf.

Le scénario A pour lequel le texte [c1] aurait été écrit par-dessus [c2] ne peut donc pas être retenu.

<u>Analyse du scénario B :</u>

Dans le scénario B, le texte [c2] aurait été écrit par-dessus [c1], ce qui signifie que la séquence RCLO a été coupée, donc qu'elle terminait le mot.

Nous devons donc chercher des mots du breton moderne finissant par RKLO, RCHLO, RC'HLO ou RGLO (voire RSLO si le C est en fait un S) mais ne commençant ni par KA, ni par CHA, ni par C'HA, ni par GA.

Or il n'existe aucun de ces mots selon le Meurgorf. Nous devons donc supposer maintenant qu'il n'y a pas de césure dans le groupe CARCLO : il ne reste que les scénario C et D possibles – au moins pour cette 3^{ème} ligne (il nous faudra confirmer cette hypothèse avec la ligne 4).

Analyse du scénario C ou D :

- Nous devons donc trouver un mot du breton moderne pour lequel CARCLO serait sa forme en breton prémoderne. Le premier C nous amène à considérer les quatre syllabes suivantes : kar, char, c'har et gar. Le deuxième C nous amène à considérer les cinq syllabes suivantes : klo, chlo, c'hlo, glo et slo. Par combinatoire, cela nous donne 20 mots possibles :
 - karklo, karchlo, karc'hlo, **karglo**, karslo
 - charklo, charchlo, charc'hlo, charglo, charslo
 - c'harklo, c'harchlo, c'harc'hlo, c'harglo, c'harslo
 - garklo, garchlo, garc'hlo, garglo, garslo

Un seul de ces 20 mots existe dans la langue bretonne mais nécessite l'ajout d'un d à la fin : kargloud « le mangeur », existant aussi sous deux autres formes fléchis selon le Meurgorf c'hargloud et gargloud. Nous devons donc admettre qu'un breton prémoderne ce mot s'écrivait sans D final mais un OU noté ici O dans notre texte.

• Dès lors se pose la question de savoir si la transcription S2 de 2019 était exacte en ajoutant le groupe OS en début de ligne. Or os n'est pas un mot breton et il n'existe pas parmi les 20 mots ci-dessus, un possibilité de préfixe en os en s. S2 est donc probablement erronée sur ce point.

Conclusion:

Nous venons de démontrer que la ligne 3 n'est pas coupée en deux : la première syllabe de la ligne 1 du texte [c2] ne trouve donc un sens que dans son prolongement dans la ligne 3 du texte [c1].

Nous devons maintenant vérifier que la ligne 4 suivante nous amène au même résultat.

Cependant, il n'est pas décidable de choisir entre un texte unique et deux textes indépendants, le scénario C ou D. Car même si la composition des lignes n'établit de césure ou d'écrasement d'un texte par l'autre, cela ne signifie pas que d'un point de vue sémantique, il s'agissent du même texte et du même scribe composé d'un seul tenant : la séparation peut être entre deux lignes.

C'est donc une fois [c1], [c2] et [d1] traduits que nous pourrons lever le doute.

3.6 Le texte [c2] rapproché du texte [d1] : la suite de [c1]

3.6.1 Ligne 2 de [c2] ou ligne 4 de [c1]

Dans le prolongement du raisonnement tenu pour la ligne 3 du texte [c1], nous validons que pour la ligne suivante, le début de la ligne 2 de [c2] est en réalité le début de la ligne 4 de [c1].

Remarques préalables :

- S1 inverse habituellement le Z en S, le N et le $\mathcal U$: nous déduisons que les groupes ASON et RES s'écrivent AZO $\mathcal U$ et REZ. Une exception toutefois : le groupe SAKI n'est pas ZAKI : il n'y a pas d'erreur dans S1.
- Le groupe E I BEL complète la fin de la ligne 4 mais la photo en page 62 tend à montrer que nous aurions plutôt EN bEL. La photo en page 45 montre ensuite une roche fortement piquetée (de même qu'en bas de la photo page 41). Il semble donc qu'il n'y a plus de lettre après ou alors qu'elles ont été complètement détruites.
- S3 nous permet également de corriger S1 puis le b est en minuscule sur les photos et non en majuscule

	Scénario A	Scénario B	Scénario C et D	
S1	RES E I BEL	RES E I BEL	(SAKI) ASON RESEIBEL	
S2	REZE	REZE	ZOUREZE	
S3	REZ EN bEL	REZ EN bEL	SAKI [] AZON REZ EN bEL	
Translittération	rez en bel	[] rez en bel	saki [] azoñ rez en bel	
Forme finale	rez en bell	[] rez en bell	saki [] azoñ rez en bell	
Traduction	directe dans la bataille	[]directe dans la	tu attaqueras [] façon	
		bataille	directe dans la bataille	

Analyse du scénario A :

Dans le scénario A, la phrase débuterait par *rez* ce qui est effectivement un mot breton qui signifie « droit, direct ». Mais le scénario A pour lequel le texte [c1] aurait été écrit par-dessus [c2] ne peut donc pas être retenu puisque nous pouvons traduire l'ensemble de la séquence qui débute par un adjectif qui ne se rapporte à aucun nom : c'est donc bien qu'il existe là un groupe nominal tronqué et *rez* ne peut pas débuter la ligne 2 du texte [c2].

Analyse du scénario B:

Dans ce scénario, [c2] aurait effacé le début de la ligne 4 de [c1]. Dans cette hypothèse, il existe 394 mots finissant par *rez* selon le Meurgorf mais aucun dans ceux-là qui commence par *azoñ* ou par *zoñ*. En fait, le mot *azoñ* est un nom commun qui signifie « manière, façon ». Et comme le groupe nominal *azoñ rez* a un sens sémantique, il est plus simple d'abandonner le scénario B de deux textes [c1] et [c2] indépendant, au profit des scénarios C ou D.

Analyse du scénario C ou D :

Nous venons de démontrer que la ligne 4 n'est pas coupée en deux elle aussi : le début la ligne 2 du texte [c2] s'articule avec la ligne 4 du texte [c1]. N'ayant plus d'ambiguïté sur la composition des deux lignes 3 et 4 de [c1], il ne reste que deux hypothèses :

- 1) soit le texte [c1] se termine là, le texte [c2] démarrant à la ligne suivante pour avoir deux textes indépendants
- 2) soit [c1] et [c2] sont un unique texte écrit d'un seul tenant

Comme nous allons le voir, c'est cette deuxième hypothèse que nous retiendrons car le bloc D, juxtaposé avec la face C du rocher, permet une traduction globale de toutes les lignes qui suivent, à commencer par cette ligne 4 que nous traduisons ici même.

Nous commençons donc par traduire la séquence SAKI du bloc D :

- sakiñ est le verbe « attaquer », donc saki est la 2ème personne du singulier du futur de l'indicatif « tu attaqueras ». Il est possible d'avoir sakin, à la 1ère personne du singulier du futur (avec un t en lacune) ou sakit « vous attaquez » avec un it en lacune. Mais nous préférons garder l'hypothèse la plus simple, sans présumer des lettres en lacune à cause de la brisure
- azoñ rez signifie donc « façon directe » comme vu précédemment
- en signifie « dans, en » qu'il ne faut pas confondre avec eñ signifiant « il », « lui », « le »
- Et enfin, bell signifie « guerre » ou « bataille » (et vient du latin bellum) et s'écrivait bel en breton prémoderne (à moins qu'un 2^{ème} L ne soit en lacune ?) Nous choisirons la seconde signification « bataille » qui est plus locale que « guerre ».

Conclusion:

Nous obtenons une traduction cohérente « tu attaqueras [...] façon directe dans la bataille », phrase au milieu de laquelle une lacune subsiste et qui correspond à la brisure entre le bloc D et le rocher. Cette lacune autoriserait théoriquement plusieurs formes conjuguées comme nous l'avons vu, mais il est des situations où l'épigraphie demande un arbitrage vers la simplicité : tout n'est pas décidable.

Nous pouvons ici émettre l'hypothèse d'un unique mot manquant est « de », par exemple diwar, ou diouzh. Mais le choix du bon mot n'est pas décidable non plus donc nous ne complèterons pas la lacune. Et d'ailleurs, de combien de lettres est cette lacune ?

La suite du travail de traduction fera référence aux lignes 5 et suivantes du texte [c1] puisque nous avons là un unique texte écrit d'une seule main.

3.6.2 Ligne 5

S1	(ANNDIN) VMS
S2	VAR
S3	[]AUD DIN []VA IZ
Translittération	[b]añd din' [di]va Iz
Forme finale	[b]añd din' [di]wa Iz
Traduction	quand la forteresse garde Iz

Remarques préalables :

- S1 omet un D bien visible cependant sur la photo de la page 60. Et surtout il substitue le vrai signe И à un NN – à moins que le second N ne soit le D manquant ? Notons que S3 montre que les deux D sont en majuscules (alors que plus fréquemment en minuscule dans les inscriptions)
- S2 mentionne uniquement VAR qui correspond au VMS de S1, les deux commettant une erreur de lecture : comme le montre les photos en pages 47 et 61, le A n'a pas sa barre horizontale franchement visible et un trait peu marqué autorise la lecture d'un N (auquel cas le V serait un U). Si bien que nous pourrions avoir VA, UA ou WA aussi bien que UN, VN ou WV. A cela, l'hypothèse que le V est un N partiel nous oblige aussi à considérer un possible NA.
- Concernant le R final de S2, il est en réalité un I suivi d'un Z, les deux lettres étant clairement détachées l'une de l'autre sur les photos – mot que nous connaissons bien et qui désigne la mer d'Iroise.

Analyse:

- Il existe 26 mots d'après le Meurgorf, contenant DDI et 53 mots contenant un double D mais aucun mot commençant par DD et aucun précédé d'un N ou d'un V. Nous en déduisons que les deux D appartiennent à deux mots différents : il y a donc une césure entre eux.
- En admettant l'hypothèse d'une mutation de liaison, il faudrait chercher un mot commençant par TIN ce qui nous laisserait théoriquement 12 mots possibles (*tin*, le thym, ou les mots dérivant du verbe *tint*, qui veut dire « tinter », ou *tintañ*, « étayer »). Ces hypothèses ne sont pas compatibles avec le contexte cependant, et nous gardons DIN.
- Dès lors que nous cherchons un mot commençant par DIN, la page 259 du Le Gonidec nous indique qu'un din', qui dérive de dun, signifie « forteresse », ce qui rejoint le thème guerrier de la ligne précédente.
- Il y a nécessairement une lacune devant AMD: nous devons donc trouver un mot qui se termine par ces lettres. D'après le Meurgorf, 20 mots bretons sont possibles mais nous retiendrons le plus court: band, voulant dire « quand », dont nous supposons que le nasillement band s'est affaibli entre le breton prémoderne et le moderne. Ceci nous permet de construire une proposition relative avec la ligne 4 qui précède.
- Il reste alors à trouver le mot entre *din'* et *lz* et dont nous avons deux lettres finales. Notons immédiatement que ce mot ne peut être qu'un verbe conjugué : la proposition relative ne serait pas syntaxiquement correcte sinon.
- Il n'existe que le verbe diwall « garder » en breton moderne, dont la forme dival supposée en breton prémoderne, se conjuguerait diva à la 3ème personne du singulier de l'indicatif présent

Conclusion:

Il ne fait maintenant plus de doute que le bloc D doit être juxtaposé au rocher C pour obtenir une traduction valide.

Notons qu'ici la brisure entre les deux blocs se situent sur le verbe [di]va pour lequel di est en lacune. Cela nous donne une indication sur la dimension de la lacune : deux lettres ici. Qui comparativement à la ligne précédente d'un diwar supposé est cohérente (la lacune de la ligne 4 est effectivement un peu plus grande à en croire les photos), et qui tend aussi à nous faire pencher que saki était le bon choix, laissant sakin et sakit de côté pour des raisons de place dans la lacune.

3.6.3 Ligne 6

S1	(ABAN) SDARANDOC
S2	darandol
S3	Abau [Iz] darandov
Translittération	a-bañ [iz] d'ar andov
Forme finale	a-bann [iz] d'ar andouv
Traduction	en arrêt [] au fossé

Remarques préalables :

- Comme de coutume S1 inverse les lettres ou ne retranscrit pas les minuscules (ici le d)
- S2 ne fait pas de rapprochement avec le texte [d1] et confond le V final avec un L : il est effectivement mal formé car la deuxième diagonale est très courte
- Les photos nous proposent un i à moins que cela ne soit que le fût d'une lettre telle que le b, le D, le E, le f, le h, le I, le K, le L, le M, le N ou le V, le P ou le R ?
- S1 admettait un S que nous supposons être un Z finalisant la lacune de la brisure entre les deux blocs.

Analyse:

- *A-bann* signifie « en arrêt » en breton moderne. Nous émettons l'hypothèse qu'en breton prémoderne, il s'écrivait *a-bañ*, le nasillement ayant connu un affaiblissement
- d'ar est l'article élidé « au, à, le »
- Et enfin andouv veut dire « fossé », supposé être dans la forme andov en breton prémoderne

Conclusion:

Notre ligne 6 est dans la continuité des lignes précédentes sur le plan sémantique. Nous ne tenterons pas de combler la lacune de la brisure car il y a trop peu d'éléments graphiques pour arbitrer (peutêtre un verbe ?).

3.6.4 Ligne 7

S1	(SAOU) ADREIRIO	
S2	Adreirig	
S3	ZAOV [] AdREIRIg	
Translittération	[e]zaou[ik]ad re {h}irio	
Forme finale	[e]zaou[ik]ad re hiriô	
Traduction	Tu perd[rasc]ombat de trop aujourd'hui	

Remarques préalables :

- De manière usuelle, nous corrigeons S1 et juxtaposons les deux blocs C et D.
- La dernière lettre est notée O dans S1 et g dans S2. Les photos semblent indiquer un o minuscule, mais une trace en dessous évoquerait un g minuscule. Sauf que de tout le rocher, le G est toujours noté en majuscule. C'est donc un o minuscule qu'il nous faut choisir : S1 était dans le vrai si ce n'est que notée en majuscule

Analyse:

• Nous corrigeons une lacune devant le groupe ZAOU pour former le verbe *ezaouiñ* « égarer, perdre » conjugué ici à la 3^{ème} personne du présent de l'indicatif – à moins que cela soit le cas d'un sujet impersonnel « on » impliquant que le verbe est à la 3^{ème} personne.

Une autre hypothèse est que la terminaison de ce verbe soit en lacune à cause de la brisure. Nous ne pouvons alors pas décider ni du temps, ni de la personne sans mieux connaître le contexte.

Si le sujet du verbe est l'auteur lui-même, ce pourrait être la 2^{ème} personne du futur, dans la continuité de « tu attaqueras » de la ligne 1 donc *ezaoui*. Nous retenons cette option car le seul autre groupe de ce texte est « la forteresse garde lz » qui ne peut pas en être le sujet.

Dans tous les cas, le contexte induit que le verbe doit être pris dans le sens de « perdre la bataille » et non pas « égarer un objet ».

- Le groupe suivant ADRE contient un petit piège car le mot a-dre existe en breton et veut dire « de, hors de ». Or cette hypothèse ne s'articule pas plus avec le mot qui précède qu'avec celui qui suit d'ailleurs.
 - Nous rappelant que la brisure a provoqué une lacune possible en ce point, nous devons alors couper ce groupe ADRE en deux. Nous formons alors assez aisément le mot kad, « combat » et re, « de trop » avec une seule lettre k manquante.
- Le mot *irio* n'existe pas en breton mais *hiriô* signifie « aujourd'hui » : nous corrigeons donc l'auteur qui probablement oublié une lettre muette (il est improbable aussi que *irio* soit une forme du breton prémoderne de *hiriô*)

3.6.5 Ligne 8

S1	(FAN) 1786 NEIS
S2	1786 N EI Z
S3	FAM 1786 MEIZ
Translittération	{a}fañ 1786 ñeiz
Forme finale	{a}fañ 1786 ñeiz
Traduction	bise 1786 Ñeiz

Remarques préalables :

• Les mêmes remarques sur S1 et S2 sont constatées sur les inversions de lettre N et S que nous pouvons corriger grâce à S3

Analyse:

- Nous complétons le groupe FAM pour former le seul mot bref finissant ainsi selon le Meurgorf *afañ* qui signifie « faire une bise ». Ce mot étant en bas du bloc D, sur son côté arrondi, il est normal que le A soit en lacune.
- L'année 1786 est clairement lisible dans toutes les retranscriptions
- Et enfin nous formons avec *Ñeiz* la signature de ce texte puisqu'il s'agit d'un prénom breton venant d'un saint (aussi écrit « Nizan ») et que l'on retrouve surtout dans le Morbihan, voire dans des toponymes

3.6.6 Les textes [c1], [c2] et [d1] – Synthèse des lignes 1 à 8

Nous obtenons donc le texte suivant :

hô bijé briz bouilha[ñ] e Réal [t]alv 84 bod-sivi karglou(d) ne prez [ket?] saki [...] azoñ rez en bell [b]añd din' [di]wa Iz a-bann [i...z] d'ar añdov [e]zaou[i ... k]ad re {h}iriô afañ 1786 Ñeiz

Que nous pouvons traduire par :

Il serait le prix le plus brûlant en Réale
il vaut 84 fraisiers
aucun mangeur ne parle
tu attaqueras [...] façon directe dans la bataille
quand la forteresse garde Iz
à l'arrêt [...] au fossé
Tu perd[ras...c]ombat de trop aujourd'hui
bise 1786 Neiz

Discussion

Au premier abord, ce texte laisse une impression obscure d'incompréhension, notamment les trois premières lignes qui semblent sans relation avec sa suite. En réalité, ce texte est très cohérent et il est même ironique pour ne pas dire subversif : il dénonce un comportement de l'administration royale comme nous allons le montrer.

Commençons par nous poser la question de qui s'exprime : un soldat qui sait écrire, signe au 18^{ème} siècle d'un niveau d'instruction déjà élevé. Ce n'est donc pas n'importe quel militaire.

Ensuite, que peut signifier un prix « brûlant » dans une monnaie métallique ? Il y a ici une double allusion. Au premier degré, l'auteur fait référence au mode de confection des pièces : par fonderie et frappe. Une monnaie métallique est brûlante lorsqu'elle vient juste d'être forgée : elle est neuve et avec un poids nominal précis. Alors qu'avec l'usure, elle perd de sa valeur (pécuniaire et symbolique). Avoir des pièces neuves est donc un privilège, ou au moins un mode de paiement qui fait exception.

Au second degré, l'auteur évoque le Jugement de Dieu qui depuis le Haut Moyennage « consistait pour un prince à saisir sans dommage une barre de fer rougie ou toute autre variante. »¹⁶. Cette allusion n'est pas neutre car elle suppose de la part de celui qui toucherait du métal brulant une valeur morale d'engagement.

Ce qui est le cas de notre soldat qui a participé à une bataille.

¹⁶ DUNETON, Claude, *La puce à l'oreille*, page 330-331

Emmanuel Itié 19bis Avenue Carnot 78290 CROISSY-SUR-SEINE 06 60 08 51 54

Traduction des inscriptions du Rocher du Caro

Mais ce prix brûlant est mentionné au conditionnel : la réalité du paiement fût ensuite de 84 fraisiers, donc un paiement en nature de moindre valeur.

Notre soldat illustre ici une pratique courante : celle de ne pas payer les soldats ou de mal les payer, notamment lorsqu'ils avaient perdu le combat, ce que notre texte mentionne d'ailleurs à la 7^{ème} ligne. Or au 18^{ème} siècle, frapper monnaie est un privilège royal : c'est donc directement l'administration royale qui est ici désignée (d'autant plus que le nom de la devise, la réale, signifie aussi Royal en breton).

Les études¹⁷ des numismates montrent en effet que l'usage des pièces frappées était surtout dédié au financement des guerres. Une pratique déjà en vigueur sous l'Empire Romain :

« De la monarchie à la république Romaine, les émissions de pièces d'or étaient très irrégulières et souvent liées à la prise de butin d'or aux ennemis qu'il fallait écouler d'une manière ou d'une autre. Jules César institue une pièce d'or standard, l'aureus, composée d'or pur sans alliage, pesant exactement 8,16 grammes et valant 25 deniers, la monnaie standard de l'Empire.

Ce standard ne durera toutefois pas longtemps, et si les aureus seront presque toujours constitués d'or pur, leur masse variera considérablement en fonction des époques. Les empereurs pratiquant une inflation déguisée qui leur permettait d'émettre le même nombre de pièces avec moins d'or, cette masse avait surtout une tendance à la baisse : il passe à 7,79 grammes sous Auguste, successeur de César, puis à 7,39 grammes sous Néron, à 6,54 grammes sous Caracalla, etc. L'aureus atteindra son poids le plus léger sous l'empereur Sévère Alexandre, qui régna de 222 à 235, avec ses 5,83 grammes. »

Ces pratiques romaines perdureront dans la plupart des royaumes y compris en France. L'usage de la monnaie métallique pour l'ensemble du peuple dans les transactions commerciales est une pratique beaucoup plus récente qu'on ne le pense : le troc était de mise car la rareté des pièces faisait que leur valeur nominale était très élevée, donc rarement accessibles aux plus pauvres.

Il est donc normal qu'un soldat évoque directement une monnaie brûlante sortant d'un atelier de frappe. Et il est aussi normal qu'il ne soit pas satisfait d'être payé par un autre moyen.

Il faut savoir qu'à cette époque les finances¹⁸ de l'Etat étaient dans une situation de crise économique qui a d'ailleurs aboutit à la Révolution Française trois ans plus tard.

« le remboursement de la dette, qui pèse déjà très lourd au Moyen Âge, et qui, à la veille de la Révolution française, représentera un gouffre pour 42 % des recettes de l'État. »

Toute l'ironie de ce texte apparaît alors avec la troisième ligne « aucun mangeur ne parle », qui signifie en substance que le soldat qui reçoit de la nourriture ne se plaint pas : il doit donc se satisfaire d'avoir reçu à manger à défaut d'une solde car il aurait pu ne pas être payé du tout puisque le combat a été perdu! Sauf que notre soldat s'exprime par écrit : il n'est pas réellement silencieux.

Il dénonce donc une pratique de rémunération injuste avec le travail qu'il a réalisé et qu'il décrit dans la suite du texte.

Ces trois premières lignes ont donc un aspect très saillant en comparaison de la suite, ce qui explique aussi la mise en page très particulière : les lignes 1 à 3 sont écrites en plus gros, bien en évidence, alors que les dernières sont écrites en plus petit, et en une colonne à l'écart. Il y a donc une volonté affichée d'envoyer un message qui n'a rien de neutre.

¹⁷ Cf. http://collectiondepieces.fr/histoire-monnaies-or.html

¹⁸ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire du budget de l%27%C3%89tat fran%C3%A7ais

Emmanuel Itié 19bis Avenue Carnot 78290 CROISSY-SUR-SEINE 06 60 08 51 54

Traduction des inscriptions du Rocher du Caro

Nous poursuivons notre propos en observant que la forteresse évoquée correspond dans sa description à ce que nous pouvons trouver aux abords du Caro : un fossé, un structure tournée vers l'Iroise pour surveiller la rade de Brest – mais attaquable par la terre. Le Fort du Corbeau¹⁹ est tout proche : à vol d'oiseau à 1,5 km et il est visible depuis notre rocher !

L'ingénieur Dajot le réorganisa dans les années 1770, complété d'un redoute construire en 1774-1775, dont l'accès s'effectue de manière originale via une porte aménagée dans un fossé, comme en témoigne l'association 1846 qui entretient ce patrimoine. Est-ce le lieu de cet épisode ? Cela est très possible !

Il nous reste à identifier cet événement ici relaté en 1786 mais donc nous ignorons s'il est contemporain de cette année ou si le soldat n'a pas retranscrit un vécu plus tardif, en revenant sur les lieux des années plus tard.

Sur son site des Chemins de la Mémoire, un passage sur les fortifications bretonnes²⁰ nous offre quelques éléments de contexte, mais rien sur un événement précis : l'entretien des fortifications a été un sujet permanent dans cette région.

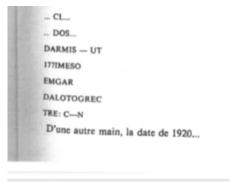
Dès lors, nous cessons-là nos investigations qui demanderaient un approfondissement avec de la documentation spécialisée et un accès aux archives militaires probablement.

¹⁹ Cf. http://association-1846.over-blog.com/2016/06/fort-du-corbeau-plougastel-daoulas.html

²⁰ Cf. https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/histoire-de-la-fortification-bretonne

3.7 Le texte [e1]

Le bloc E n'est visible que sur la reproduction de sa photo en page 5 dans tout le dossier. En revanche, nous remarquons qu'il a été retranscrit en 1984 dans S1, toujours en page 5 :



Détail de la transcription de 1984

Un article²¹ publié dans le bulletin de la Société Archéologique du Finistère, permet d'avoir une photographie légèrement plus nette :



Le bloc E sur le site de la SAF

²¹ https://societe-archeologique.du-finistere.org/inventaires/plougastel-daoulas-inscription-anse-caro.html

64	C				
S1	CI				
	DOS				
	DARMIS UT				
	1771ME <mark>S</mark> O				
	EMGAR				
	DALOTOGREC				
	TRE: CN				
S2 et S3	Aucune				
Translittération	[ki]				
	[]adoz[] dar miz [ut] 1771				
	me zo em Gar[o]				
	d'al o tô grec				
	tre : [ci]n				
Forme finale	[s]ador[n] d'ar miz [du] 1771				
	me zo en Gar[o]				
	d'al o tù grég				
	tre [i]ñ				
Traduction	[] samedi du mois [de novembre] 1771				
	je suis en Caro				
	au côté de (mon) épouse				
	pour []				

Analyse:

- Il n'existe aucun mot breton contenant « CI » et un très grand nombre contenant « CHI »,
 « C'HI », « KI » ou « GI » : il est impossible de trouver ce mot aisément et nous préférons le laisser en lacune
- Le début du texte est constitué des éléments d'une date. Dès lors ADOZ est une partie du jour de la semaine sadorn pour laquelle le Z est en fait un R dont la barre verticale est manquante, le S initial et le N final en lacune
- Nous reconnaissons ensuite l'expression d'ar miz derrière laquelle nous attendrions le nom d'un mois finissant pas UT puis l'année 1771. Mais aucun des noms des mois en breton ne correspond avec UT ou VT. En examinant la seule photo à notre disposition – très floue par ailleurs – nous ne notons aucune lettre visible après MIZ. Mais en revanche, nous remarquons que l'espace est très réduit, au point qu'il y tout juste la place pour quelques lettres.
 - Dès lors, deux noms de mois sont seulement envisageables car de 2 et 4 lettres : eost le mois d'août et du, se prononçant « tu », le mois de novembre, hypothèse que nous retenons car proche du UT noté en 1984 (une inversion de lettre ?)
- La suite est aisée à lire puisque nous reconnaissons me zo en Garo avec une légère correction (ce n'est pas un EM mais EN visible sur la photo), le nom « Caro » ayant subi une mutation de liaison coutumière.
- DALOTO se comprend par d'al o to « au côté de ». En page 589 du Le Gonidec, nous trouvons tù, « le côté », dont nous supposons que tô est une variante. Dès lors o tô se traduit par « le côté » et d'al la préposition « à ».

- GREC est en fait le mot *grég* et qui signifie « femme mariée » ou « épouse » comme l'indique Le Gonidec en page 348. Le possessif « mon » n'est pas explicitement dans la phrase, mais une femme mariée n'ayant qu'un seul époux et réciproquement, il est sous-entendu en breton alors que nécessaire en français.
- La dernière ligne commencerait par TRE et nous voyons sur la photo un R suivi peut-être d'un E (seule la barre verticale est vraiment visible). La première lettre T n'est pas vraiment visible. Quant à la suite de la ligne, elle est incertaine : est-ce un C ? un A ? Seul le N final est visible, peut-être même précédé d'un I.

Nous pouvons traduire TRE par un *dre* ayant subi une mutation durcissante, donc la préposition « pour » et il est probable que le mot suivant soit un verbe à l'infinitif finissant par la terminaison -*iñ* ... ce qui nous laisse 3007 verbes selon le Meurgorf.

Nous arrêtons donc là notre traduction et terminons sur une lacune difficile à résoudre.

Discussion sur le texte [e1]

Nous avons là un texte indépendant que nous ne pouvons pas rapprocher du rocher pour une reconstruction, ni par la forme, ni par les textes.

Force est de constater qu'il est le plus ancien de tous les textes et semblent sans rapport avec les fortifications du Caro en 1786 et le phénomène des mortes eaux de 1787.

A défaut de connaître le jour dans le mois, les éléments de datation fournis permettent de réduire les dates possibles : il y a 5 samedis pour le mois de novembre 1771, les 2, 9, 16, 23 et 30.

Concernant la syllabe KI nous pouvons alors émettre une hypothèse : le K a été confondu avec un R partiellement effacé sur la partie supérieure. Dès lors la syllabe RI que nous formons pourrait être *tri*, le 3ème samedi du mois, donc le 16 novembre 1771.

Cette hypothèse reste cependant faible.

4 Annexes

4.1 Etat des lieux des mortes eaux à Brest entre 1785 et 1789

Le tableau ci-dessous a été construit sur la base des chiffres proposés par le site maree.shom.fr pour la ville de Brest, point le plus proche du Rocher du Caro.

Années	Périodes de mortes eaux (coefficient inférieur ou égal à 35)	Nombre de périodes	Nombre de jours	Coefficient le plus bas sur l'année
1785	[04/02-05/02],[18/02],[05/03],[19/03-20/03],[03/04],[17/04-18/04],[14/08-16/08] ,[12/09-14/09],[27/09],[12/10]	10	17	30 (deux fois)
1786	[24/01-25/01],[22/02-24/02],[23/03-25/03],[03/08-05/08],[01/09-03/09],[30/09-02/10],[29/10-30/10]	7	19	26 (une fois)
1787	[13/01-14/01],[10/02-13/02],[12/03-14/03],[10/04-12/04],[24/07],[21/08-24/08],[19/09-22/09],[19/10-21/10]	8	23	25 (deux fois)
1788	[31/01-02/02],[29/02-02/03],[29/03-01/04],[28/04-29/04],[08/09-10/09],[07/10-09/10],[06/11-07/11]	7	20	27 (une fois)
1789	[20/03-21/03],[18/04-19/04]	2	4	33 (une fois)

La ligne propre à l'année 1787 a été déterminée sur la base de l'Annexe 2 qui suit.

4.2 Coefficients des marées à Brest en 1787

